

COMM'une *info*

Journal d'information de la Commune de Blonay – Saint-Légier

FORÊT

Des microréserves pour favoriser
la biodiversité

18

CARTORIVIERA

S'informer et contribuer
à la gestion de sa commune

13

ÉCOLE

La radio comme outil
d'apprentissage

15

BLONAY BASKET

Des équipes féminines
mieux formées

26

GCAS

Passage de témoin pour
le président Guy Marti

31

Service
multi-benne
de 4 à 14 m³



Chabloz Transports SA

1822 Chernetz & 1807 Blonay
Tél. 079 301 03 14
E-mail: gerald.chabloz@bluewin.ch

JOSS PARCS ET JARDINS SA



"Composer avec la nature"

joss-paysagiste.ch

1806 St-Légier
021 943 13 36



VOTRE PARTENAIRE POUR CONCRÉTISER VOS RÊVES IMMOBILIERS

CÉDRIC BOVEY
079 436 01 06
cedric@duoimmobilier.ch

CLAUDIO MATURÒ
079 857 74 22
claudio@duoimmobilier.ch

www.duoimmobilier.ch

DUO
Immobilier

ART OPTIQUE
ST-LÉGIER
TOUJOURS LÀ
POUR VOUS !



P. GRANDJEAN / M. JACOT
Plan Bourdin 2 1806 St-Légier
www.artoptiquestlegier.ch Tél. 021/943 40 20
contact@artoptiquestlegier.ch

Proche de
vous, depuis
20 ans déjà!



20
Ans
Migros Vaud

MIGROS

MIGROS

En fait plus pour le canton de Vaud.



GILBERT RICHOS SA
MAÎTRISE FÉDÉRALE

RTE DE TERCIER 27
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 889 24 87
info@richoz-electricite.ch

ÉLECTRICITÉ ⚡ TELECOM



CLOT SA

MAÎTRISE FÉDÉRALE

PLÂTRERIE - PEINTURE
ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

WWW.CLOTSA.CH • 021 781 23 50
BUSSIGNY • ST-LÉGIER • NYON • BULLE • ORON



En savoir plus
blonay-saint-legier.ch

Suivez-nous



IMPRESSUM

Éditeurs

Commune de Blonay – Saint-Légier
en collaboration avec les groupements
des commerçants et artisans de Blonay
et de St-Légier: gcab.ch, gcas.ch

Rédaction et supervision

Marlène Nerini, mncommunication.ch

Ont collaboré à ce numéro

Sandra Culand, Laurent de Senarclens,
David Rouge, Julien Richard

Graphisme et mise en page

NectarDesign, St-Légier,
nectardesign.ch

Impression

Imprimerie Mury, Blonay, mury.ch

Photo de couverture

Sandra Culand

Tirage

5'900 ex.

Publicité

pub@comm-une-info.ch

ÉDITORIAL



04



17



31

Le printemps, signe de renouveau

« Le printemps est un devenir, c'est la saison de la préparation, de l'espoir », s'exclamait André Gide dans son recueil « Les feuillets d'automne ». J'ajouterais que le printemps est la saison du renouveau. L'adage est particulièrement vrai en cette année de renouvellement des autorités communales. Le suspense a été levé quant à la composition de la nouvelle municipalité et la course à la syndication est lancée au moment où je rédige ces quelques lignes. Je ne peux que vous encourager à faire valoir votre voix en cas de second tour le 17 mai.

Comme vous le savez, l'heure sera à la fête le 13 juin à l'occasion de la Journée des communes vaudoises 2026. Cette 80^e édition permettra d'accueillir, sur nos terres, plus de 1'600 représentants des communes et du canton mais pas seulement. Une grande fête attendra le public le soir, dès 17h, sur la place de fête située au cœur de Blonay. Animé par nos sociétés locales, le thème de cette édition « Les Vaudois en goguette » vous emmènera, au fil des stands à la découverte de différents continents, sans pour autant quitter la Riviera. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer ce moment convivial avec nous.

Le retour du beau temps résonne comme une invitation à partir se balader. Nombreux sont les sportifs qui appréhendent la hausse du mercure comme une aubaine pour chausser leurs baskets de course ou enfourcher leur vélo. Ces derniers seront servis puisque plusieurs rendez-vous sportifs rythmeront ces prochaines semaines : la Journée Vivre-Ensemble et le Trail Blonay – Saint-Légier le samedi 9 mai, mais aussi le Tour de Romandie cycliste, lequel traversera notre Commune le dimanche 3 mai en début d'après-midi.

Enfin, on ne peut pas évoquer la belle saison sans évoquer aussi l'éclosion de la nature. La floraison des narcisses revêt une grande importance pour la Riviera. Les résultats d'un inventaire mandaté par la Municipalité témoignent de la nécessité de continuer notre engagement pour la préservation de cette fleur emblématique de notre région. En guise de conclusion, laissons place à la nature, comme à l'intérieur des îlots de sénescence créés sur notre territoire communal (pp. 18 et 19), pour qu'elle continue de nous émerveiller.

À toutes et tous, je vous souhaite une bonne lecture et un magnifique printemps !

Alain Bovay, Syndic



LÉGISLATIF

Les décisions du Conseil communal en un clin d'œil

Lors de sa séance du 31 mars dernier, le Conseil communal de Blonay – Saint-Légier a accepté les préavis suivants :

- Préavis 09-2026 concernant la prolongation de la zone réservée communale de St-Légier - La Chiésaz.
- Préavis 11-2026 concernant le remplacement de conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie : chemin de la Baillaz, impasse de la Baillaz et chemin du Grammont, pour un montant total de CHF 951'000.-.

Il a accepté les préavis suivants avec amendements :

- Préavis 05-2026 concernant la rémunération des membres de la Municipalité et l'adoption du Règlement concernant le traitement et la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité. Amendements de la Municipalité aux articles 15, al. 1 et 2, 17 al. 2 et au point 4 des conclusions.
- Préavis 10-2026 concernant l'entretien constructif du réseau routier et des réseaux souterrains communaux pour l'année 2026, pour un montant total de CHF 4'135'000.-. Amendement de la Municipalité : octroyer à cet effet à la Municipalité un montant de CHF 4'535'000.-.

Il a refusé le préavis suivant :

- Préavis 06-2026 concernant le règlement sur la gestion des déchets.

Il a pris acte des réponses de la Municipalité aux interpellations suivantes :

- Interpellation de Mme Marisa Gullo-Ott, Groupe PS & Allié·e·s – « Mesure d'austérité cantonale : Quel impact sur la population de Blonay – Saint-Légier ? ».
- Interpellation de M. Joey Fares, Groupe ELU – « Chantier Sur le Crêt - Mesures de régulation de l'impact sur la mobilité ».

- Interpellation de M. S. Guillaume-Gentil, UCBSL – « Les arrêts de bus à Blonay – Saint-Légier : peut-on espérer mieux ? »

Il a pris acte de la réponse de la Municipalité au postulat suivant :

- Postulat de M. Joey Fares, groupe ELU – « Pour une déchetterie pragmatique ».

Il a décidé de prendre en considération les interpellations suivantes :

- Interpellation de Mme Marion Brunshwig (PLR) – « Éclairage du sentier de Bousse ».
- Interpellation de M. Christian Chabloz (PS) – « A plus dans le bus ».
- Interpellation de M. Yves Filippozzi (LV) – « ASR 2035 et territoire communal ».
- Interpellation de Mme Marisa Gullo-Ott (PS) – « Des toilettes publiques au parc de Mon Foyer ».

Il a décidé de prendre en considération le postulat suivant :

- Postulat de M. Sylvain Guillaume-Gentil (UCBSL) – « Arrêts de bus dans la Commune de Blonay – Saint-Légier, quelle vision pour en améliorer confort et sécurité ? »

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Les mardis 26 mai, 16 juin et 23 juin à 20h

Ouvertes au public, les séances ont lieu à Blonay, à la Grande salle de l'Ancien Stand.

Toutes les décisions peuvent être consultées sur le site de la Commune à l'adresse :

blonay-saint-legier.ch/decisions-du-conseil

Blonay – Saint-Légier lance sa nouvelle application mobile officielle

L'app Blonay – Saint-Légier offre un accès rapide et facile aux principales informations communales, directement depuis son smartphone. Grâce à l'app, on peut :

- Consulter les actualités communales
- Découvrir l'agenda des événements locaux
- Accéder aux informations pratiques (centres de tri, travaux, services communaux)
- Utiliser le guichet virtuel et effectuer des démarches en ligne
- Recevoir des notifications en temps réel (travaux, perturbations, événements majeurs).



Téléchargez l'application dès maintenant à l'adresse blonay-saint-legier.ch/app ou en scannant le QR-Code ci-dessus :

Pour toute question concernant l'application :

communication@bstl.ch



élections
communales
générales 2026

La composition de la nouvelle Municipalité de Blonay – Saint-Légier est connue

À l'issue du second tour le 29 mars dernier, les électrices et électeurs ont désigné les sept membres de l'exécutif qui officieront, à partir du 1^{er} juillet, pour la législature 2026-2031. Pour rappel, le scrutin a eu lieu selon le système de la majorité relative.



Résultats du second tour

Sont ainsi élues et élus à la Municipalité :

Nom	Liste	Pourcentage
Charles Morard	Union Citoyenne Blonay – Saint-Légier	54.51%
Stéphane Krebs	Candidat autonome	52.17%
Jacques Chevaley	PLR Blonay – Saint-Légier	43.45%
Yves François	Union Citoyenne Blonay – Saint-Légier	42.73%
Bernard Degex	PLR Blonay – Saint-Légier	40.46%
Carole Schluchter Spori	PLR Blonay – Saint-Légier	38.44%
Laura Ferilli	Parti Socialiste – Les Vert·e·s	37.93%

La participation s'est élevée à 48.33 %. La Commune remercie les électrices et électeurs pour leur participation à ce moment important de la vie démocratique communale.

Élection à la syndiculture

La population est à nouveau appelée à se rendre aux urnes pour désigner quelle candidate ou quel candidat à la syndiculture sera élue ou élu à la tête de la Commune.

À l'heure où vous recevez votre journal communal, le premier tour à la syndiculture a d'ores et déjà eu lieu (26 avril dernier). Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet pour consulter les résultats et toute l'actualité, en lien avec ces élections, mise à jour :

— blonay-saint-legier.ch/elections-communales-2026

Assermentation des autorités communales le 18 juin

Les autorités communales (Municipalité et Conseil communal) débiteront leur travail à partir du 1^{er} juillet prochain pour une durée de cinq ans.

Une entrée en fonction marquée d'une pierre blanche lors d'une cérémonie officielle mise sur pied le 18 juin à 16h au Temple de La Chiésaz et présidée par le préfet. Chaque membre prêtera serment en levant le bras. Elle et il promettra d'être fidèle à la Constitution, de respecter les lois et d'exercer sa charge avec intégrité.

La population est chaleureusement invitée à venir prendre part à cet événement solennel.



ELECTRICITE – TELECOM - RESEAUX
 Chemin des Cuarroz 30B, 1807 Blonay
 Tél : 021 559 60 60 - info@zac-elec.ch



**20.- POUR
 LES 20 ANS!**



- TWINT -

FONDATIONSTMARTIN.CH



Route du Village 13 / 1807 Blonay



ORG services
 OLIVIER GUÉX

COMPTABILITÉ
 FISCALITÉ
 INFORMATIQUE
 SITES INTERNET
 CONSEIL STRATÉGIQUE

GESTION & ADMINISTRATION

**Un appui solide
 pour entreprises & particuliers**

www.org-services.ch 021 512 01 80
 1807 BLONAY



BALSIGER
 Parcs & Jardins

Ch. Denevaz 5
 1806 St. Légioir-La Chiésaz

Tél. 021 944 15 48
 Fax. 021 944 15 32

info@balsigersarl.ch

Conception . Réalisation .
 Entretien d'aménagements extérieurs



www.balsiger-paysagiste.ch



ROBERT ULDRY
 SANITAIRE / CHAUFFAGE
 BLONAY-CORSIER
 ROBERTULDRY.CH / TEL 021 943 26 66

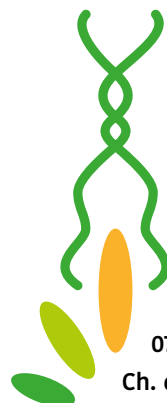


SHERYDANE

Culotte menstruelle certifiée bio

Notre mission : accompagner les femmes de 10 à 99 ans à chaque étape de leur vie avec une protection intime qui respecte leur corps et la planète.

WWW.SHERYDANE.CH



Delphine Périllard Frei
 psychologue - soins énergétiques

- Hypnose Ericksonienne
- Massages Métamorphiques
- Reiki

079 471 83 24 - dperillardfrei@gmail.com

Ch. de Leyterand 17 - 1806 St-Légioir
 www.psychoenergievey.ch

Agréée
 ASCA

CONCOURS

Photo mystère : « Reconnaissez-vous cet endroit ? »



Ce lieu vous dit quelque chose ? Saurez-vous l'identifier ? Une chose est sûre, il se trouve quelque part à Blonay – Saint-Légier.

Si vous pensez avoir trouvé le bâtiment qui se cache derrière cet élément de détail, n'hésitez pas à nous le communiquer au moyen du formulaire de participation en ligne (scanner le QR-Code ci-dessous).

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses pour désigner la gagnante ou le gagnant. À la clé : un bon d'achat de 100 francs, à faire valoir auprès de nos commerçants locaux. Le délai pour participer court jusqu'au **mercredi 13 mai**. Que la meilleure ou le meilleur gagne !

Une seule participation est autorisée par personne (adresse mail). Seules les réponses envoyées via le formulaire seront prises en compte. En participant,

les personnes acceptent également que leur nom, prénom et localité puissent être mentionnés dans le prochain COMM'une info si elles gagnent.



Le grand gagnant se nomme... Christophe Gross

Lors de notre précédent concours, il s'agissait de reconnaître le Collège de Clos Béguin VI.

Vous avez une nouvelle fois été nombreuses et nombreux à nous envoyer vos réponses. Le tirage au sort a désigné le Blonaysan Christophe Gross. Bravo à lui, ainsi qu'à l'ensemble des participantes et participants.

RENDEZ-VOUS

Mérites 2026



La Commune compte bon nombre de personnes et de sociétés locales méritantes. Pour récompenser leurs performances, exploits, réussites ou engagements tout au long de l'année, la Municipali-

té invite la population à la traditionnelle cérémonie des Mérites de Blonay – Saint-Légier.

Cette dernière aura lieu le mercredi 6 mai, de 19h30 à 22h, à la Grande Salle de Cojonnex à Blonay. L'exécutif vous attend nombreuses et nombreux à venir prendre part à cet événement.

blonay-saint-legier.ch/merites

Les traditionnelles Fêtes de Blonay de retour en 2026

Les prochaines Fêtes de Blonay auront lieu les 19 et 20 juin. Au programme tout au long de ces deux jours : concerts et animations, stands de restauration et de boissons tenus par des sociétés locales. Infos détaillées à venir sur :

lesfetesdeblonay.ch

JCV 2026

Un tour du monde au cœur de Blonay !

La Journée des communes vaudoises permettra à près de 1'600 élus et représentants des autorités communales du canton de se retrouver pour une journée officielle, mais pas seulement. Dès 17h, la manifestation s'ouvrira au public avec une partie festive autour du thème « Les Vaudois en goguette ». On vous donne plusieurs bonnes raisons de prendre part à cette grande soirée, placée sous le signe du voyage.

📷 polargraphic

Le 13 juin, la Commune de Blonay – Saint-Légier sera l'hôte et l'organisatrice de la Journée des communes vaudoises. Après la partie officielle le matin, réservée aux élus et représentants des autorités communales, place à la partie festive, ouverte à la population. Dès 17h, celle-ci est invitée à suivre les « Vaudois en goguette », ces voyageurs infatigables qui se baladent aux quatre coins du monde, selon le thème choisi par le comité d'organisation. Placée sous le signe de la découverte et de la curiosité, la manifestation comprendra des animations, des concerts et des expériences gourmandes, ouverts à toutes et à tous, qui inviteront au voyage et à la découverte.

Placée sous le signe de la découverte et de la convivialité, cette grande fête proposera animations, concerts et expériences gourmandes, ouverts à toutes et à tous.

Ambiance des 4 coins du monde

Le cœur de Blonay se transformera, le temps d'une soirée, en un parcours festif entre plusieurs univers thématiques, répartis entre la place du Village, la place des Oches et la place de la Gare. Ambiance latino, escale italienne ou décor Far West, chacune et chacun pourra circuler librement d'un univers à l'autre, au fil de ses envies, sans pour autant quitter la Riviera. Animations, découvertes insolites et expériences participatives feront voyager petits et grands d'un continent à l'autre. La bande-son du voyage sera assurée par divers groupes et DJs qui se produiront sur les différentes scènes de la manifestation. Jazz, country, musiques latino et folkloriques inviteront les visiteuses et les visiteurs à danser et à partager quelques bons moments de convivialité.

Le terroir vaudois aussi à l'honneur

Ce tour du monde festif fera également la part belle aux traditions qui font l'identité de notre région. Aux côtés de la cuisine et du folklore d'autres pays, le terroir vaudois sera lui aussi mis à l'honneur par les sociétés locales et les commerçants artisans de Blonay – Saint-Légier. Une raclette servie avec un verre de chasselas sur fond de musique traditionnelle prémunira ainsi les Vaudoises et les Vaudois en vadrouille de tout éventuel mal du pays. La restauration et les bars réuniront plusieurs partenaires et commerces de la



région, avec une offre de produits locaux, de vins de l'appellation Vevey-Montreux – section Blonay – Saint-Légier, de même que des boissons pour tous les goûts.

Projection du match Suisse – Qatar à 21h

En guise de conclusion à cette grande journée, une place sera faite au sport. La Journée des communes vaudoises ayant lieu en plein mondial de football, quoi de plus normal que de faire un petit détour par les États-Unis, l'une des terres d'accueil de la compétition ? Cela d'autant plus que l'équipe de Suisse masculine jouera ce jour-là son premier match de tournoi. Aussi, dès 21h, le public est invité à se rassembler sous la grande tente de la place des Oches pour la projection, sur écran géant, du match Suisse – Qatar. Un rendez-vous fédérateur et porteur de belles émotions qui reflète l'énergie collective et les valeurs véhiculées tout au long de cette journée.

jcv2026.ch

Déroulement de la fête

Dès 17h

Ouverture de l'ensemble des univers et des bars
Place du Village • Place des Oches • Place de la Gare

Dès 18h

Ouverture des stands de restauration
Place du Village • Place des Oches • Place de la Gare

21h – 22h45

Projection du match Suisse - Qatar
(Coupe du Monde 2026)
Sous la grande tente - Place des Oches

Dès 22h45

Prolongation festive avec DJ Smog
Sous la grande tente - Place des Oches

01h00

Fermeture des sites

JCV 2026

Fermeture temporaire du parking des Oches

Le stationnement sur la Place des Oches ne sera plus possible du 26 mai au 24 juin prochains. Cette fermeture est nécessaire en raison de l'installation des infrastructures liées à la Journée des communes vaudoises (JCV2026), puis aux Fêtes de Blonay.

Administration communale

Afin d'accueillir ces manifestations dans de bonnes conditions, la Place des Oches sera progressivement occupée dès la fin du mois de mai. Le montage des installations de la JCV2026 débutera en effet le 27 mai, pour permettre la mise en place d'un site opérationnel dès la semaine du 8 juin et la tenue de l'événement le 13 juin. À l'issue de celui-ci, le démontage laissera place à l'installation des Fêtes de Blonay, prévues les 19 et 20 juin. La réouverture du parking interviendra le 24 juin.

Stationnement adapté

Consciente des désagréments que cette situation peut engendrer, la Municipalité a décidé de mettre en place un régime de stationnement adapté dans l'ensemble des parkings payants au centre de Blonay durant cette période. Ainsi, les places actuellement payantes seront accessibles gratuitement, avec l'usage du disque de stationnement. La durée maximale sera limitée à 5 heures les jours ouvrables, entre 8h et 19h. Le stationnement restera libre en dehors de ces horaires. Les détenteurs de macarons (zones A et B) ne seront pas concernés par cette limitation de durée. Des mesures d'accompagnement complémentaires sont actuellement en préparation et feront l'objet d'une communication détaillée en temps utile.

Quatre univers à découvrir

La Trattoria – Place du Village

DJ italien – Giancarlo Melileo
Ambiance italienne
Pizzas au feu de bois

Le Latino – Place des Oches

Rythmes latinos
Paëlla

Le Far West – Place des Oches

Univers country
Burgers

Le Carnotzet – Place de la Gare

Orchestre folklorique – Marc Charrière
Ambiance vaudoise
Raclette autour d'un wagon du Blonay–Chamby



Appel aux bénévoles

Le comité d'organisation est toujours à la recherche de bénévoles pour l'aider à mettre sur pied la manifestation. Accueil du public, logistique, accompagnement, montage ou restauration, il existe une multitude de tâches adaptées aux envies, disponibilités et énergie de chacune et chacun. Une occasion unique de vivre l'événement de l'intérieur et de rencontrer des personnes de toute la région et d'horizons variés. Inscription au moyen du QR-Code ci-contre :





GRISONI
CARRELAGES VEVEY
 MAÎTRISES FÉDÉRALES

Case postale 475 – 1800 Vevey
 021.922.89.39
 carrelages@grisonicarrelages.ch
 La Veyre d'en Haut B12 – 1806 St-Légier

A VOTRE SERVICE POUR

Conseils

Déclaration d'impôts
 Personnes physiques et morales

Comptabilité
 Indépendant et société

Prévoyance et succession



Alexandre Grandjean

Spécialiste en finance
 et comptabilité
 avec brevet fédéral

T +41 21 943 10 10
 M +41 79 291 16 68
 grandjean.ficops@bluewin.ch
 www.ficops.ch

Route du Village 5
 Case postale 174
 1807 Blonay

CRÊPERIE BRETONNE
SARRASIN

DIMANCHE 9H00-15H00
 *formules petit-déjeuner
 *repas gourmand

+41 21 888 00 61



ÉGLISE DE LA CHIÉSAZ ROUTE DES DEUX-VILLAGES 74
 1806 ST-LÉGIER



Jardinier paysagiste



SEBASTIEN MOSIMANN
histoire d'un jardin

Saint-Légier 079 779 31 77



Gippa architecture sa

Route de Tercier 8 | 1807 Blonay | 021 943 47 35 | info@gippa-archi.ch



DEPUIS
 1954

Bureau | Dépôts
 Route Industrielle 2
 1806 Saint-Légier

Correspondance
 Case postale 9
 1807 Blonay

021 943 14 42



Karlen
 Maçonnerie | Génie Civil SA

BLONAY – SAINT-LÉGIER

www.karlen-construction.ch



Christophe Dafflon
 coaching
 développement
 associé accompagnement

• Consulting de A à Z •

Christophe Dafflon
 www.cdaz.ch
 christophe.dafflon@cdaz.ch
 +41 79 570 06 83



VIVRE-ENSEMBLE

Ça bouge le 9 mai !



Entre la Journée Vivre-Ensemble et le deuxième Trail de Blonay – Saint-Légier, il y aura de quoi se mettre en mouvement le samedi 9 mai au couvert de Tercier à Blonay.

Administration

La Commune prendra une nouvelle fois part au Duel intercommunal suisse.bouge et encourage la population à venir bouger avec elle dans le cadre de la Journée Vivre-Ensemble. Celle-ci sera placée, pour l'occasion, sous le signe de l'activité sportive pour toutes et tous.

Aux côtés du mur de grimpe pour les plus jeunes et du vélo à smoothies présents tout au long de la journée, diverses activités et animations gratuites seront au programme selon les horaires suivants :

9h30 - 11h : Démonstration de yoga parents-enfants par AcroYoga Vevey

11h - 14h30 : Démonstration de cours donnés à la Maison Picson :

- Hip Hop (11h-11h30)
- Break Dance (11h30-12h)
- Nunchaku (13h-13h45)
- Rock'n'roll (13h45-14h30)

15h - 17h30 : Animation musicale par le groupe « Jack & ses potes »

Des stands de boissons et de nourriture tenus par les sociétés locales accueilleront par ailleurs les visiteurs tout au long de la journée.

Infos complètes sur :

blonay-saint-legier.ch/vivre-ensemble

2^e Trail Blonay – Saint-Légier

La manifestation s'associera cette année au Trail de Blonay – Saint-Légier, dont le départ et l'arrivée auront lieu au même endroit. Cette seconde édition proposera trois parcours (51 km, 31 km et 11 km) adaptés à tous les profils de coureurs, et une course pour enfants. Le départ et l'arrivée auront lieu au couvert de Tercier. Les inscriptions peuvent se faire en ligne ou sur place, le jour de la course, sous réserve des places disponibles.

Renseignements sur le site de la manifestation :

tbsl.ch

Enregistrer ses minutes de mouvement

Chacune et chacun est invité à enregistrer ses minutes de mouvement tout au long du mois de mai à l'occasion du Duel intercommunal suisse.bouge. L'objectif : aider Blonay – Saint-Légier à se hisser dans le classement des communes les plus actives de Suisse. N'hésitez pas à prendre part aux nombreuses activités gratuites proposées sur la Commune par les sociétés et associations sportives locales !



duelintercommunalcoop.ch

Prendre part à la Fête des voisins



La traditionnelle Fête des voisins aura lieu le vendredi 29 mai prochain. Cette dernière a pour but de lutter contre l'isolement et renforcer les relations entre voisins. La Commune met gracieusement à disposition des affiches et cartons d'invitation, ainsi que du mobilier qui sera livré à domicile le jeudi 28 mai et repris le lundi 1^{er} juin. Les tables et bancs sont à réserver auprès de l'administration générale (021 564 02 03)

avant le 22 mai. Les affiches et documents peuvent être obtenus auprès du même service au 3^e étage de la Maison de commune, route du Village 45 à Blonay.

Faites-nous revivre vos plus beaux moments en lien avec la Fête des voisins au moyen du QR-Code ci-contre :



TRAVAUX

Informations et rappel



Route des Deux-Villages à St-Légier-La Chiésaz

Pour rappel, la circulation se fait toujours en unidirectionnel (avec feux) dans le sens montant, entre l'auberge et le Home Salem. La phase des travaux sur le côté montagne du secteur entre l'auberge et le Home Salem a débuté le 2 avril dernier.

Le chantier sera arrêté du 6 juin au 24 août, avec une réouverture totale de la route durant cette période. La signalisation sera adaptée en fonction de l'évolution des travaux.

Dans le cadre de ces travaux, la Commune a par ailleurs décidé de mettre en place une signalétique spécifique afin de soutenir les commerces impactés et indiquer que ces derniers restent ouverts. Celle-ci prend la forme d'une affiche créée par l'agence de communication visuelle, Nectar Design à St-Légier – La Chiésaz, disposée en différents endroits stratégiques.



Autres travaux sur la Commune

Réfection du passage à niveau de la Chenalettaz

Travaux du 29 juin au 10 juillet. Le chemin de la Chenalettaz sera fermé à la circulation à la hauteur du passage à niveau.

Réfection d'un tronçon de la route de l'Alliaz

Travaux dès le 13 avril pour une durée de près de 3 mois.

Pour rejoindre les Pléiades (Motalles ou Pautex), déviation par la route de Fayaux et la route des Monts.

Des travaux de réfection sont encore prévus à St-Légier – La Chiésaz au chemin des Planches (démarrage prévu le 25 mai) et au chemin des Vignes (démarrage prévu le 14 septembre). Sur la route des Pléiades, le chantier de la Chaniaz (entretien de la route et remplacement SI) débutera quant à lui le 4 mai prochain.

Travaux le long de la ligne MVR/MOB

Ces derniers impliqueront la mise en service de bus de substitution du 25 juin au 17 août prochain.

Comme toujours, les entreprises engagées et la Direction technique (DT) mettent tout en œuvre pour le respect des plannings. Ces derniers restent toutefois prévisionnels. Les imprévus durant le chantier et la météo peuvent entraîner des répercussions sur le déroulement du chantier. Selon l'avancement des travaux, la planification peut être affinée par la DT, en collaboration avec les entreprises engagées.

Retrouvez toutes les informations en lien avec ces chantiers mises à jour à l'adresse : blonay-saint-legier.ch/travaux, ainsi que via le QR-Code ci-contre.



kalin Maîtrise fédérale
ÉLECTRICITÉ

- * Installation électrique
- * Dépannage
- * Téléphonie
- * Installation photovoltaïque
- * Câblage informatique

Route des Deux-Villages 65 - 1806 St-Légier
021 943 72 00 - info@kalinelectricite.ch

SERVICE EN LIGNE

Un géoportail doté d'outils utiles à la population

Plus qu'un géoportail, Cartoriviera est une plateforme numérique qui regroupe des services gratuits et inédits à la population : notifications par e-mail en cas de travaux, possibilité de signaler un problème sur le domaine public ou de consulter des mises à l'enquête publique. Explications.

📍 cartoriviera

Cartoriviera est une plateforme numérique qui regroupe plusieurs centaines de géodonnées (cartes, plans, photos aériennes) sur la Riviera vaudoise et le Haut-Lac. Accessible en ligne depuis avril 2011, elle regroupe deux associations intercommunales et treize communes, dont Blonay – Saint-Légier. La Commune de Vevey gère la plateforme pour tous les partenaires, assurant ainsi la fiabilité du service. Ce que l'on sait moins en revanche, c'est que le géoportail met à disposition des citoyennes et des citoyens un ensemble de services pratiques et gratuits, pour s'informer et contribuer à la gestion de leur commune.

Un outil facilitant l'accès aux informations et les démarches liées à l'espace public.

Signaler un problème ou un dysfonctionnement

L'une des fonctionnalités majeures de Cartoriviera est ainsi la possibilité pour chaque habitante et habitant de signaler directement un problème ou un dysfonctionnement constaté sur le domaine public (signalements-riviera.ch). Les thématiques proposées sont variées : signalement d'un lampadaire défectueux, fuite de canalisation d'eau, problème de sécurité sur un chantier, banc public abîmé, vélo abandonné ou encore présence de chenilles processionnaires. Selon les besoins,

certains sujets peuvent aussi concerner le domaine privé. Pour effectuer un signalement, il suffit de choisir la thématique souhaitée, d'indiquer l'emplacement, de décrire le problème et éventuellement, de prendre une photo. La demande est alors transmise aux services communaux compétents. Les signalements sont traités selon leur nature et les personnes utilisatrices reçoivent des notifications par e-mail pour suivre l'évolution de leur demande. En cas d'urgence, il est toutefois recommandé de contacter directement le service approprié par téléphone, les signalements sur Cartoriviera n'étant pas gérés en temps réel.

Alertes et parkings

Cartoriviera offre d'autres services pour faciliter le quotidien des habitantes et habitants des communes partenaires. La plateforme permet de s'abonner à des notifications par e-mail pour être informé sur différents événements ayant lieu près de chez soi (alertes-riviera.ch) : mises à l'enquête publique, travaux ferroviaires, fermetures de route, perturbations du trafic. Lors de l'inscription, chacun peut définir ses zones d'intérêt et recevoir uniquement les alertes qui lui semblent pertinentes. Le portail propose un formulaire centralisé pour les demandes de dépôt sur le domaine public (échafaudage, benne, etc.) ou les permis de fouille. Cartoriviera donne aussi accès en temps réel au taux d'occupation des principaux parkings de la Riviera, aux horaires et aux tarifs (parkings-riviera.ch).



Cartoriviera propose une interface adaptée à tous les appareils, avec une version pour ordinateur et une version simplifiée pour mobiles et tablettes, accessible automatiquement.

ÉCOLE

Apprendre par le biais de la radio



C'est l'expérience que peuvent vivre des élèves (de 7^e à 9^e année) de l'Établissement primaire et secondaire de Blonay – Saint-Légier. Nous sommes allés à leur rencontre au Collège de Clos-Béguin.

📍 Sandra Culand

Plus que quelques secondes avant de prendre l'antenne et déjà le stress monte pour les quelques élèves de 7^e année regroupés autour de la table du studio radio du Collège de Clos-Béguin. Depuis le mois de janvier, cinq classes de l'Établissement primaire et secondaire de Blonay – Saint-Légier ont commencé à préparer deux demi-heures d'émission radio hebdomadaire, dans des conditions similaires à celles du direct. Un projet réalisé dans le cadre de Radiobus.fm, un concept de radio scolaire mis en place en 2002 par la Haute École Pédagogique vaudoise, avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire du canton de Vaud. À ce jour, une dizaine d'autres établissements scolaires vaudois y participent également.

Des émissions réalisées de manière autonome

À St-Légier - La Chiésaz, c'est dans une salle spécialement aménagée à cet effet dans l'ancienne bibliothèque du bâtiment scolaire de Clos-Béguin que les enregistrements ont lieu. Le tout est rendu possible grâce à un RadioBox, un petit studio prêté par Radiobus, qui permet de produire des émissions radio de manière complètement autonome. En plus de la table de mixage, des casques et des micros, les enseignants et élèves disposent d'un ordinateur avec un logiciel de production, doté d'éléments prêts à l'emploi tels que jingles, virgules et play-list musicale.

Régisseur, chroniqueur, présentateur

Chaque élève des classes participantes gère au moins une fois la régie, avec la lourde responsabilité de faire le décompte avant la prise d'antenne et de lever les boutons pour activer les micros. Dès que l'émission est lancée, l'objectif est d'enregistrer le tout d'une traite, sans



interruption. En petit groupe, chacun vient présenter un angle particulier du thème retenu, tandis que le présentateur ou la présentatrice veille à maintenir le fil rouge de l'émission. Un dialogue s'instaure. Les sujets sont abordés sous forme de chroniques (exposés de 1 à 3 minutes) ou sous forme d'interviews.

Enjeux pédagogiques

Au-delà de l'aspect ludique, les enjeux pédagogiques sont bel et bien là. « Ce qui change, c'est que les sujets sont préparés au préalable en classe par les élèves eux-mêmes et non par les professeurs, leur permettant souvent de mieux s'approprier le thème retenu », relève Alexandre Nicolet, enseignant primaire à Clos-Béguin. L'exercice permet d'aborder toutes sortes de sujets, en lien avec les branches enseignées ou l'actualité. La pression du faux direct représente un facteur motivant pour les jeunes qui peuvent se réécouter après coup. « Un des autres gros points positifs, c'est de leur permettre de travailler leur expression orale, ce qui peut être très important pour la suite de leur parcours, poursuit l'enseignant. Certains gagnent aussi en assurance et en confiance au fur et à mesure des passages à l'antenne. »

Rendez-vous sur Radiobus.fm

Les émissions ainsi réalisées sont diffusées la semaine qui suit leur enregistrement sur Radiobus.fm, selon des plages horaires définies à l'avance pour l'année scolaire :



Claire, 12 ans

« Je pensais que ce serait plus difficile que ça de parler au micro, mais en fait, c'est assez simple, même si c'est quand même stressant. »

ÉCOLE

en l'occurrence le jeudi de 7h30 à 8h et le samedi de 15h à 15h30 pour Blonay – Saint-Légier. Un programme disponible sur DAB+. Il est également possible d'écouter ou de réécouter les différentes productions en podcast sur le site internet de la radio.

Quentin, 12 ans

« La première fois que je me suis réentendu à la radio, ça faisait drôle. J'avais pas la même voix. Je pensais aussi que ce que j'avais dit, ce serait pire que ça. Mais au final, ça allait. »



Éloïse, 12 ans

« Ce qui me stresse le plus c'est d'attendre que la musique s'arrête, mais après, on oublie vite qu'il y a un micro et que l'on doit parler. Ça change de ce qu'on fait en classe. »



Des élèves qui n'ont pas peur des échecs



Sur l'initiative d'un élève de 9^e année – Mattia Rumasuglia – joueur et passionné d'échecs, la direction de l'Établissement scolaire de Blonay – Saint-Légier a mis sur pied le 18 mars dernier un tournoi à l'intention de tous les élèves de la Commune dès la 5^e année.

Une quarantaine de jeunes accompagnés de quelques enseignants se sont ainsi affrontés à l'Aula de Bahyse à Blonay le mercredi après-midi. À la clé pour les gagnants comme pour l'ensemble des participants : des lots offerts par les commerçants, artisans et restaurateurs de la Commune.

Au vu du succès rencontré et de l'implication de l'élève dans l'organisation de cet événement, la direction des écoles se dit enthousiaste à pérenniser cette action avec une nouvelle édition l'an prochain.

Concert du chœur et de l'orchestre des élèves de 7H à 11H

Dans le cadre de leur semaine musicale, le chœur et l'orchestre des élèves de 7^e à 11^e année (10 à 15 ans) de l'Établissement de Blonay – Saint-Légier produiront un concert le **mercredi 20 mai à 19h30** à l'Église de la Chiésaz. Une soirée qui emmènera le public dans un voyage autour du thème du rêve.

Les élèves proposeront un répertoire des années 1960 à aujourd'hui, mêlant pièces instrumentales et chansons. Au programme notamment : des musiques de film comme « Somewhere over the Rainbow », des titres de Jean-Jacques Goldman à l'image de « Les Gens qu'on aime », mais aussi quelques grands classiques internationaux, tels que *California Dreamin* ou *What a Wonderful World*.

Suite au succès rencontré l'an dernier, les élèves présenteront également une création vocale et une pièce musicale aux accents jazz, réalisées avec le soutien du compositeur et musicien Christian Gavillet. L'entrée est libre avec une collecte à la sortie.

Renseignements :

Secrétariat des écoles, 021 557 46 10, eps.blonay@vd.ch



ÉCOLE

L'APE de Blonay – Saint-Légier : un engagement concret pour les familles de la Commune



L'APE organise notamment un forum qui réunit les différents professionnels de la commune travaillant autour des thèmes de l'enfance, du milieu scolaire et de la famille.

Depuis plus de vingt ans, l'Association des Parents d'Élèves (APE) de Blonay – Saint-Légier joue un rôle clé dans la vie locale, en proposant des activités variées et en défendant les intérêts des familles auprès des instances scolaires et cantonales.

📍 APE

Créée en 1999, l'APE de Blonay – Saint-Légier regroupe aujourd'hui plus de 110 familles. Son comité bénévole est composé de 4 membres : Pierre Dumas, Marjolaine Truffer, Juliette Vaussard et Sonia Cuany. Il organise tout au long de l'année des ateliers pratiques et des conférences sur des sujets touchant la vie quotidienne des enfants et des familles : premier secours, conduite à vélo, alimentation, mais aussi moments conviviaux de rencontre. « Toute personne domiciliée sur la Commune et dont les enfants sont scolarisés à Blonay – Saint-Légier peut rejoindre l'association », explique Juliette Vaussard, membre du comité en charge de la communication et coordinatrice du Pedibus. En cas d'adhésion, la première année est gratuite. Dès la seconde, une cotisation annuelle de 40 francs est facturée aux membres. Valable pour toute la famille, elle offre un rabais lors de la participation aux activités proposées par l'association et l'APE Vaud.

Un acteur engagé au niveau scolaire et cantonal

Parallèlement aux activités qu'elle met en place, l'APE joue un rôle essentiel : elle représente les familles auprès de l'établissement scolaire et des autorités politiques communales avec lesquelles elle participe à des échanges ouverts. « Notre association veille à ce que la voix des parents soit entendue et prise en compte dans les décisions qui concernent l'école et la vie des enfants »,

poursuit la responsable communication. L'association est en lien direct avec l'APE-Vaud, organisme central qui fédère les associations du canton. Celle-ci est un partenaire reconnu du DEF (Département de l'enseignement et de la formation professionnelle) avec lequel elle collabore sur des sujets majeurs tels que la loi sur l'enseignement obligatoire, l'accueil de jour ou la pédagogie spécialisée. Cette implication fait d'elle un partenaire incontournable pour le développement d'une école et de structures parascolaires en adéquation avec les préoccupations et les besoins des familles.

Pedibus et vélobus

Parmi les actions phares mises sur pied par l'APE, le Pedibus occupe une place particulière. Ce système permet à des groupes d'enfants de se rendre à l'école à pied, encadrés par des parents bénévoles, en empruntant des trajets sécurisés avec des arrêts définis dans les quartiers. Les enfants y apprennent l'autonomie, les règles de sécurité et partagent des moments d'amitié tout en prenant soin de leur santé et de l'environnement. Pour les parents, le Pedibus est synonyme de gain de temps et d'économies. Les trajets étant mutualisés, ils peuvent rencontrer et s'organiser avec d'autres familles du quartier. Dans notre Commune, une ligne fonctionne à St-Légier - La Chiésaz (Grandchamps), et deux à Blonay (Chenalettaz et Grand-Pré). Dans les nouveautés cette année, on relèvera la création d'une ligne de vélobus qui relie le chemin de la Prélaz au Collège de Clos-Béguin. « Le but est de former un cortège avec les personnes qui se rendent à l'école à vélo. C'est la toute première ligne de vélobus mise sur pied sur la Commune », commente Juliette Vaussard. Cette dernière se tient volontiers à disposition pour chaque personne ou famille souhaitant rejoindre l'une des lignes ou adhérer à l'association.

Infos complètes sur :

ape-blonay-stlegier.ch

📷 [apebsl](https://www.instagram.com/apebsl)

Faites de la rentrée à l'école de vos enfants
une réussite !

Garderie - Atelier Tout en Couleur à St-Légier



Enfants de 2.5 ans à la 1P

Ouvert de 7h30 à 12h30 du lundi au vendredi

Accueil les enfants de toutes les communes



Cathy répond à vos questions
au 079 238 93 06

www.garderie-st-legier.ch



ARCHIVES

Focus sur les écoles de Blonay

Notre archiviste communal David Bertolini nous propose de partir à la découverte de l'histoire des premiers collèges de la Commune.

📁 Archives communales



Il faut remonter à l'époque bernoise pour trouver les origines d'une école obligatoire. Dans une ordonnance de 1676, il est en effet précisé qu'il revient aux communes de pourvoir aux bâtiments d'école soit par achat, soit par allouage. En réalité, les biens de l'Église sécularisés à la Réforme ont été attribués à la Bourse des pauvres, appelée l'Hôpital. Cette institution s'est chargée de fournir les bâtiments et de payer les régents jusqu'à la Révolution. De 1799 jusqu'en 1859, l'Hôpital paie encore 60% des frais liés à la scolarité et la commune 40%. Seuls les frais des fournitures scolaires des bourgeois sont encore à la charge de l'Hôpital.

A cette époque, il y avait, à Blonay, un collège à Tercier et un autre aux Chevalleyres.

Le Collège de Tercier

En 1799, l'école comptait 62 élèves, mais un incendie survenu en 1801 brûla tout le village de Tercier, forçant la commune à reconstruire un nouveau bâtiment l'année suivante. Celui-ci comprenait une forge au rez-de-chaussée, l'école au 1^{er} étage et des appartements pour les pauvres et les régents au 2^e étage. Ce même bâtiment abritait même des abattoirs jusqu'en 1971. Les salles étaient chauffées par les bûches que devait apporter chaque écolier, tous les jours d'hiver.

En 1872, la Commune demanda la permission à l'État d'effectuer une coupe à la forêt des Pautex pour la construction d'un nouveau collège. Malgré le refus des autorités vaudoises, le crédit est voté au Conseil communal pour l'achat du bâtiment de la pension Mojonnier à Cojonnex. Un nouveau collège sera inauguré en 1873 dans ce bâtiment transformé. L'ancien collège de Tercier fut vendu en 1946 à Georges Vuadens, architecte, qui le remit en état. Le bâtiment sera ensuite racheté par la Commune.

Le Collège des Chevalleyres

En 1658 déjà, on mentionne une école aux Chevalleyres. Le 16 janvier 1707, la commune payait ainsi une location à Jean-François Mamin « *une bagne (=vache) pour avoir fourni la maison pour tenir l'école.* » Le 2 mars 1707, elle acheta à Théobald Bonjour le bâtiment de la Priauraz, encore existant aujourd'hui. Le collège possédait un clocher et comptait 25 écoliers en 1835. Suite à la construction du collège de Cojonnex, l'édifice sera vendu en 1885 à l'aubergiste Henri-François Bonjour.

Le Collège de Cojonnex

Aménagé en 1873, ce bâtiment a besoin de réparations en 1885 déjà. Une nouvelle demande de coupe de bois aux Pautex est effectuée. L'État renouvelle son refus datant de 13 ans. Le collège accueillait 4 classes d'école à ce moment-là. En 1915, la demande d'ouverture d'une 5^e classe est renvoyée à la commission scolaire pour étude. En 1918, cette commission propose de libérer les élèves à l'âge de 15 ans afin d'alléger les classes. Des démarches seront faites pour la création d'une classe enfantine dans l'ancien Café des Alpes. En 1920, la place d'armes de Bahyse est affectée en place de gym en plein air. La nécessité d'un nouveau et plus grand établissement se fait de plus en plus urgente. L'inauguration du collège de Cojonnex aura finalement lieu le 19 décembre 1925. Avec son clocher, il fait désormais partie de la silhouette du village de Blonay.

Le Collège de Bahyse

Un premier bâtiment comprenant 4 classes est inauguré le 26 septembre 1969. Au vu de l'urgence, les autorités communales ont recours à des structures préfabriquées. Une 2^e étape prévoit un bâtiment de classes, une salle de gymnastique et un bâtiment communautaire, lesquels seront inaugurés le 28 avril 1979. En 1976, les classes terminales qu'on croyait définitivement installées à La Tour-de-Peilz doivent revenir progressivement à Blonay, ce qui nécessite une extension du bâtiment en 1982 pour un coût de 5'074'600 francs.

Avec ses collèges de Cojonnex et de Bahyse à Blonay, ceux de Clos-Béguin et La Chiésaz à St-Légier-La Chiésaz, le groupement scolaire de Blonay – Saint-Légier est désormais l'un des plus importants du canton.

Source : *Chroniques blonaysannes*, Jacot, Bernard, 1999.

FORÊT

Privilégier les vieux arbres et arbres morts pour renforcer la biodiversité

C'est l'objectif des îlots de sénescence. À l'heure actuelle, on en trouve trois sur le territoire communal, dont le dernier a récemment été créé. On s'intéresse à leur rôle et leur importance dans la préservation de certaines espèces végétales et animales.

📍 Sandra Culand

La mesure découle de la politique forestière suisse mise en place en 2001. Selon cette dernière, près de 10 % de la surface forestière nationale devront être délimités comme réserve d'ici à 2030 afin de renforcer la biodiversité. Une réserve qui peut être naturelle (la nature est entièrement laissée à elle-même), particulière (l'homme intervient avec retenue pour favoriser des espèces rares et menacées) ou caractérisée par des îlots de sénescence. Au niveau cantonal, ces directives se retrouvent dans les plans directeurs et les plans de gestion communaux. Blonay – Saint-Légier fait partie du Groupement forestier de la Veveyse et dispose d'un plan de gestion pour les années 2021-2035 où ces objectifs sont repris.

Réserve de bois mort

Concrètement, un îlot de sénescence est une surface forestière d'environ 1 à quelques hectares, dans laquelle il a été décidé de renoncer à toute intervention humaine pour une durée de près de 50 ans. Les arbres peuvent y accomplir leur cycle de vie naturel en entier, à savoir jusqu'à ce qu'ils meurent et se décomposent. « Lorsqu'on exploite les forêts, on interrompt ce cycle naturel de manière prématurée puisqu'on coupe les arbres avant qu'ils ne tombent, précise Maxime Roth, garde-forestier du Groupement forestier de la Veveyse. Or, pour conserver et préserver certaines populations animales et végétales, il faut que ce dernier cycle se fasse. »

Des relais pour les espèces les moins mobiles.

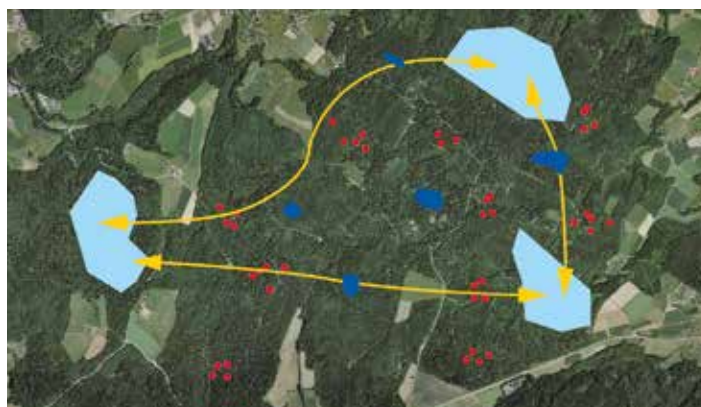
Importance des espèces liées au bois mort

Près de 25 % des espèces forestières dépendent en effet des vieux arbres et du bois pourrissant pour leur survie. Ce sont ainsi plusieurs milliers de lichens, mousses, champignons, insectes, oiseaux et chauve-souris qui y trouvent nourriture et abris. Ces espèces liées au bois mort accélèrent la décomposition du bois. Elles contribuent de ce fait à la formation de l'humus forestier qui enrichit les sols en matières nutritives pour les plantes. « Il n'y a pas plus vivant que le bois mort. On sait aussi que plus une forêt est diversifiée, plus elle est résistante aux chocs », poursuit le garde-forestier.



Réseau écologique forestier pour les espèces liées aux vieux arbres et au bois mort.

À l'image de la région de Froideville, au nord-est du parc national périurbain du Jorat, un réseau écologique forestier pour les espèces liées aux vieux arbres et au bois mort a été mis sur pied sur la Commune, composé de réserves naturelles (en bleu), d'îlots de sénescence (bleu foncé) et d'arbres-habitats (en rouge), servant de relais.



FORÊT



Parmi les espèces animales et végétales qui profitent des îlots de sénescence sur le territoire communal se trouvent les oiseaux nicheurs à l'image du pic ou encore la fougère à langue de cerf. Photos source Wikipédia.

Assurer un rôle de relais

Sur le territoire de Blonay – Saint-Légier, on compte une réserve forestière naturelle (Folly-Molard) en commun avec Montreux, qui remplit cette fonction de réservoir pour la biodiversité. En raison de leur éloignement les unes des autres, les réserves forestières ne permettent toutefois pas de garantir un échange des populations de végétaux et d'animaux suffisant au maintien des espèces. C'est pourquoi le canton œuvre à la création d'îlots de sénescence dans les forêts vaudoises depuis près de 15 ans, sous l'impulsion de la Confédération. Complétées au niveau local par des arbres-habitats (arbres isolés, vivants ou morts), ces microréserves forestières permettent d'établir des relais entre les réserves de grande taille, en particulier pour les espèces les moins mobiles (voir schéma).

Trois îlots de sénescence répartis de manière spécifique

À Blonay – Saint-Légier, les îlots de sénescence sont au nombre de trois, dont le dernier, de 5,8 hectares, a été

constitué à la fin de l'année passée. Dans cette optique de mise en réseau, ils ont été répartis sur des parcelles communales selon des emplacements bien spécifiques : au Pautex, à Bois-de-Chexbres et à Bois Devin (décembre 2025). Une convention a par ailleurs été signée pour chaque îlot entre la Commune et le canton. Un 4^e projet est en cours d'étude à proximité de La Veveysse de Fégire.

Accès libre oui mais...

À noter que s'ils sont dénués d'intervention humaine, les îlots de sénescence restent libres d'accès aux promeneurs, mais à leurs risques et périls. « Comme il y a davantage de bois mort, le risque de chutes d'arbres est important », conclut Maxime Roth. Ceux-ci sont indiqués au moyen d'un IS inscrit à la peinture bleue sur certains troncs, à l'entrée de la zone en question.

Infos complémentaires sur :

vd.ch ou sur forets-veveysse.ch



Et si on passait au solaire ensemble ?

Lancé l'an dernier, le projet d'appel d'offres groupé Group-IT photovoltaïque a pris fin avec un bilan positif. Pour rappel, cette initiative avait été mise en place par la Commune dans le cadre de sa politique énergétique et climatique. L'objectif : favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers, en simplifiant les démarches et en leur fournissant toutes les informations nécessaires, jusqu'à la réception des offres les plus avantageuses.

75 personnes ont pris part à la séance d'information mise sur pied à cet effet le 14 mai 2025. Sur ces participants, 48 d'entre eux ont reçu une évaluation du potentiel solaire de leur toiture et 23 ont demandé à recevoir des offres pour une installation photovoltaïque.







Natation et Aquagym à St-Légier
www.aquadelfinee.ch

Krebs

+ paysagistes

Révélateurs de Nature www.krebs-paysagistes.ch

Krebs Paysagistes SA
 Champ-Belluet
 1807 Blonay
 Tél.: +41 (0)21 943 22 96
 info@krebs-paysagistes.ch

ARTIST FUTURE AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN,
 GESTION DES ARBRES, BIODIVERSITÉ
 ARCHITECTURE & EXPERTISE PAYSAGÈRE



Ode à nous



Libération émotionnelle & massages

Tensions, émotions difficiles ?
 ♦ Accompagnement transgénérationnel, karma
 → Retrouver paix et harmonie

Douleurs corps, mental pesant ?
 ♦ Massages, prénatal, drainage
 ♦ Soins énergétiques Corps-Âme-Esprit
 ♦ Bol cristal, tibétain
 → Soulagement et légèreté



Odile Beney
 1807 Blonay
odeanous.ch
 079 256 03 00

EMYX

INGENIEURS CIVILS SA

Rte des Deux-Villages 47 | 1806 St-Légier
 +41 21 943 63 73 | info@emyx.ch | www.emyx.ch



Lunetterie de Blonay

Turrian Optique Sàrl
 Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch




COURS D'ESSAI GRATUIT


Aline : 079 103 55 37

Ancien Stand 1807 Blonay | Lundi 19h00 - 20h00
 Mardi 08h45 et 09h45 | Tout âge et tout niveau

BON

Pour un examen de la vue
 valeur CHF 45

L'équipe de la pharmacieplus de saint-légier vous accueille avec bienveillance et discrétion pour une prise en charge personnalisée de vos besoins.



pharmacieplus
 de saint-légier-la chiésaz
 rte des deux-villages 46E
 1806 saint-légier-la chiésaz
 t. 021 943 36 36
saintlegier.vd@pharmacieplus.ch

BIODIVERSITÉ

Des papillons qui en disent long sur la santé de nos espaces verts

La biodiversité joue un rôle essentiel pour la stabilité et le bon fonctionnement de nos environnements. Elle garantit des écosystèmes fonctionnels, résilients et capables de fournir des services indispensables : pollinisation, fertilité des sols, régulation naturelle, diversité paysagère et cadre de vie sain pour la population.

© Pixabay

Pour suivre l'état de cette biodiversité, certaines espèces peuvent servir d'indicateurs. Parmi elles, les papillons de jour occupent une place privilégiée. Faciles à observer, ils dépendent de plantes-hôtes, d'habitats ensoleillés et d'une grande diversité de milieux, ce qui en fait de bons révélateurs de la qualité écologique d'un site.

Un comptage réalisé sur trois surfaces communales

L'an dernier, la Commune a mené un comptage des papillons sur trois surfaces communales gérées en Surface pour la Promotion de la Biodiversité (SPB) selon le label Bio Suisse. Ces surfaces, entretenues par le secteur des espaces verts de manière extensive, visent à favoriser la biodiversité locale. Au total, onze espèces différentes y ont été identifiées au cours de quatre passages réalisés entre la mi-juin et la fin août. Parmi elles figurent des indicatrices de milieux de grande valeur écologique, comme le papillon Demi deuil, la Mégère ou encore certaines Zygènes, témoignant d'habitats riches en fleurs et bien structurés. Ces observations confirment l'importance des mesures appliquées, telles que la fauche tardive, le maintien de zones refuges ou la diversité floristique.

Un état des lieux avec le soutien de Pro Natura

En parallèle au suivi des papillons, Blonay – Saint-Légier a réalisé la phase 1 du programme « Commune ouVerte » de Pro Natura, qui fournit un état des lieux des milieux naturels présents sur le territoire communal. Cette analyse met en évidence la diversité d'habitats, tels que les prairies extensives, les lisières, les zones humides, les milieux secs ou encore les bordures boisées, et leur importance pour la biodiversité locale. Le diagnostic souligne aussi la nécessité d'améliorer la mise en réseau des milieux naturels et de lutter contre certaines espèces végétales invasives. Ces éléments guideront les futures actions communales pour renforcer le réseau écologique et améliorer durablement la qualité des milieux naturels.

Informations complémentaires sur la page :

blonay-saint-legier.ch/biodiversite

Dans les jardins privés : que peut-on faire ?

Les jardins privés représentent un levier essentiel pour renforcer la biodiversité. Chacune et chacun peut apporter sa contribution : remplacer du gazon par une prairie fleurie, planter des espèces indigènes, laisser des zones non tondues, ou créer de petites structures comme des tas de branches ou de pierres. La « Charte des jardins » (disponible sur le site energie-environnement.ch) rassemble des conseils simples et concrets pour aménager un espace accueillant pour la faune et la flore locale.

« Bonjour Nature »

Le programme « Bonjour Nature », lancé en mars dernier par Pro Natura, offre quant à lui un accompagnement gratuit et personnalisé aux propriétaires de jardins. Ces derniers peuvent bénéficier d'un diagnostic écologique de leur jardin, de conseils adaptés, et même d'une certification mettant en valeur leurs efforts. Ce programme constitue une belle opportunité pour améliorer son jardin tout en contribuant au réseau écologique local.

Informations et inscription sur :

pronatura.ch/fr/bonjournature

NATURE

La population des narcisses est restée stable ces trente dernières années

Un inventaire de la population de narcisses a été réalisé sur le territoire communal. L'étude révèle que la présence de la fleur est restée relativement stable depuis le dernier recensement en 1998. Des résultats encourageants mais contrastés par une perte d'abondance en basse altitude. Explications.

📍 Sandra Culand

Les coteaux de la Riviera, notamment dans le secteur des Pléiades, sont connus depuis des décennies pour accueillir une population importante de narcisses. Lors de sa floraison au mois de mai, les fleurs forment de vastes surfaces blanches dans les pâturages communément appelées « la neige de mai ». L'espèce revêt donc une valeur patrimoniale importante pour la région et ses visiteurs. En 1998, consciente du déclin de la plante, les Communes de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz avaient réalisé un premier inventaire de sa population. Près de trois décennies plus tard, les autorités ont mandaté le bureau d'étude ASCA Environnement afin de réaliser un nouvel inventaire et comparer les résultats de 1998.

Une fleur toujours bien présente

L'équipe de biologistes s'est rendue sur le terrain au printemps 2025. Leurs observations mettent au jour une présence relativement stable des narcisses sur le territoire communal, démontrant même une légère densification sur certaines parcelles des Pléiades, comparativement aux recensements effectués à la fin des années 90. Une amélioration est observée principalement dans les alpages, sur les parties les plus élevées du territoire communal, et sur les prairies extensives. Selon les experts, l'impossibilité de construire dans ces zones, une arrivée plus tardive du bétail dans les alpages d'altitude, et une gestion agricole plus durable expliqueraient ces résultats. À relever également les actions de préservation menées depuis de nombreuses années par l'association Narcisse Riviera.

Des résultats contrastés en basse altitude

À l'inverse, de vastes secteurs ont été perdus en basse altitude au cours de ces 25 dernières années. Des changements au niveau de l'utilisation agricole des parcelles, la

déprise agricole, dont découle une recolonisation de la prairie par la forêt, constituent les causes principales de ce déclin. L'augmentation des constructions dans certains secteurs a aussi eu un impact négatif sur les populations. À cela s'ajoutent la fréquentation des sites, la cueillette et le piétinement des prairies, qui ont contribué à la fragilisation des narcisses dans certains secteurs. Le réchauffement climatique exerce lui aussi une pression supplémentaire sur les fleurs qui semblent désormais trouver leur « optimum écologique » au-dessus de 1'000 mètres d'altitude. Ces résultats doivent toutefois être mis en perspective avec la situation observée au début du XX^e siècle, période durant laquelle l'abondance des narcisses était nettement plus élevée qu'à ce jour.

Renforcer le plan d'action visant à préserver les populations

Le narcissisme apprécie les herbages gérés de manière non intensive et fauchés de manière tardive, c'est pourquoi il se plaît particulièrement dans les prairies extensives du territoire communal. La gestion pratiquée sur les pâturages, en dehors des alpages, semble par contre moins lui convenir, le bétail appréciant ses fleurs et piétinant ses bulbes. De concert avec un plan d'action cantonal en cours d'élaboration, diverses mesures agricoles et forestières pourraient être mises en œuvre au niveau communal pour prévenir le déclin localement observé. Une gestion agricole adaptée et un déboisement partiel de certaines parcelles permettraient, à terme, que de nombreux narcisses fleurissent à nouveau.

Rapport complet disponible en ligne à l'adresse :

blonay-saint-legier.ch/biodiversite



DIVERS

Le narcisse, plante protégée au niveau cantonal

La cueillette des narcisses sauvages est strictement réglementée sur le canton de Vaud. Aidez-nous à préserver cette fleur emblématique de la Riviera, menacée de disparition.



Depuis l'adoption de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et de l'entrée en vigueur de son règlement d'application en juillet 2024, la plante fait en effet partie des espèces végétales protégées au niveau cantonal. À ce titre, elle fait l'objet de mesures de sauvegarde très spécifiques.

Sa cueillette est strictement interdite dans les pâturages, les réserves naturelles et les champs privés. Il est aussi interdit de l'arracher, de l'endommager ou de la mettre en vente. En promenade, il est recommandé de rester sur les sentiers pour éviter de détruire les bulbes ou piétiner les fleurs.

Autant d'actions afin de contribuer à préserver ce patrimoine naturel exceptionnel de notre région pour les générations à venir.



Don d'Erika Hess à la Commune

Erika Hess a fait don à la Commune des vêtements de scène qu'elle portait lors de la Fête des Vignerons de Vevey en 1999. Une manifestation classée au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis 2016. Le costume de l'ancienne championne du monde de ski et médaillée aux Jeux Olympiques sera prochainement exposé dans les locaux communaux, dans un souci de valorisation de cet élément patrimonial.

La tête dans les étoiles



Découvrez, avec le duo Christophe Garry et Pavel Khlebnikov, le monde de l'astronomie et des objets célestes à travers des modélisations et des créations photographiques de Pavel Khlebnikov. Rendez-vous pour ce faire le mercredi 20 mai à 20h15 à la salle de l'Ancien-Stand à Blonay. Les histoires et la mythologie en lien avec ces créations seront racontées par Christophe Garry. Une explication des maquettes et une présentation du matériel utilisé pour les photos vous aideront à comprendre de quoi est fait l'univers proche. Le tout sera agrémenté de compositions musicales originales, jouées par Christophe Garry. Cet événement est gratuit.

Réservations et contact :

Christophe Garry au 076 429 47 26

SPORT

Le sourire de l'École Suisse de Ski et de Snowboard Les Pléiades

L'enneigement de la saison 2025-2026 a permis à l'ESS Les Pléiades de proposer des cours du 1^{er} décembre au 5 mars dernier. Malgré quelques annulations en raison de la météo et un faible enneigement durant les fêtes, Yves Grundisch, son directeur, tire un bilan positif.

📷 ESSS



L'équipe de l'ESS Les Pléiades sur les pistes en février dernier.

Le sourire était de mise pour Yves Grundisch au moment de tirer le bilan de la saison 2025-2026. Grâce à un enneigement précoce et aux températures fraîches de janvier, l'équipe de l'ESS a pu tenir ses engagements auprès de sa clientèle et également, auprès des écoles des communes de la région : Blonay – Saint-Légier, Vevey, La Tour-de-Peilz, Corseaux, Corsier, Jongny et Chardonne. « Sur les sept semaines réservées par les établissements scolaires pour leurs sorties à ski, nous avons annulé uniquement sept jours en raison des conditions météorologiques », relève-t-il, un brin soulagé.

Enfin une saison pleine

Il faut dire que les deux dernières saisons avaient été compliquées, l'équipe de moniteurs ayant dû à maintes reprises adapter son programme en raison d'un manque d'enneigement, proposant sorties en raquettes, construction de cabanes ou marches comme alternative à la glisse. « C'est une saison qu'on aimerait vivre plus régulièrement, comparativement aux années précédentes qui se faisaient à moitié à pied », sourit Yves Grundisch, soulignant au passage la difficulté lors des saisons vertes de mettre sur pied des activités pour les adolescents. « Hors ski, nos activités correspondent plus à la tranche d'âge des 8-10 ans. »

Plus de 20'000 heures d'enseignement

Malgré une période des fêtes pauvre en or blanc, qui a nécessité le report de certains cours collectifs et quelques annulations en raison de conditions météo incertaines, le directeur dénombre plus de 20'000 heures

d'enseignement pour la saison écoulée, cours collectifs et privés confondus. « C'est 1'000 heures de cours supplémentaires par rapport à l'année dernière. 2025 - 2026 se situe dans la fourchette supérieure des dernières saisons », précise Yves Grundisch, à la tête de l'école pour la 26^e saison consécutive. Précisons que ces chiffres englobent aussi les heures dispensées dans le cadre des Jardins des neiges, lesquels se tenaient le samedi et le mercredi après-midi (aux abords de l'AstroPléiades) et le dimanche matin aux Motalles.

Passage de témoin

L'ESS Les Pléiades, ce n'est pas moins d'une vingtaine de monitrices et moniteurs sur l'ensemble de la saison qui se relaient pour assurer l'encadrement et l'enseignement des skieurs. Elle se compose de cinq professeurs patentés, d'une dizaine de « Kids Instructor », premier niveau de la filière « Sports de Neige Vaudois » (SNVD) menant à la patente ESS, et d'auxiliaires. Une équipe qu'Yves Grundisch dirigeait pour la dernière saison, le moniteur patenté ayant en effet décidé de remettre son tablier de directeur d'école. « Je sens qu'il est temps de passer le flambeau. Je tiens à remercier tout le staff pour ces magnifiques années et plus particulièrement mon épouse Carine qui a assuré le secrétariat de l'école durant toutes ces années. » Le désormais ex-directeur restera toutefois à disposition de la nouvelle équipe pour assurer la transition et continuera à donner des cours aux Pléiades, cette station si chère à son cœur.

SPORT

Le peloton du Tour de Romandie de passage sur la Commune



Le dimanche 3 mai, les cyclistes traverseront Blonay – Saint-Légier à l’occasion de la dernière étape de l’édition 2026, qui reliera Lucens à Leysin. Des déviations seront mises en place pour les usagers de la route.

📷 José Crespo

C’est un plateau de coureurs relevé que le directeur de l’épreuve Richard Chassot et son équipe ont mis sur pied pour cette 79^e édition du TDR, épreuve de l’UCI World Tour. Plusieurs stars en découdront sur les routes romandes, à l’image de Tadej Pogacar, Primoz Roglic, Florian Lipowitz ou encore Leny Martinez. Des noms qui auront de quoi ravir les amateurs de la petite reine, lesquels ne manqueront pas de se presser au bord des routes pour voir passer leur favori.

Des coureurs attendus dès 14h50

Sur notre Commune, il faudra patienter pour cela jusqu’au dernier jour de la course, le dimanche 3 mai. Le peloton traversera Blonay – St-Légier l’après-midi, selon un horaire de passage estimé entre 14h50 et 15h15. Les coureurs entreront sur le territoire communal depuis le canton de Fribourg en franchissant le Pont de Fégire. Ils emprunteront ensuite successivement la route de Châtel-Saint-Denis et la route de Tusinge. Ils traverseront le village de Blonay par la route des Oches, avant de se diriger en direction de Montreux par la route de Brent.

Perturbations de trafic

Des perturbations de trafic sont attendues ce jour-là. Les routes seront bloquées environ 20 minutes avant le passage du peloton, jusqu’au passage de la voiture-balai, soit environ 30 minutes après. Des déviations seront mises en place pour la descente sur Vevey depuis Blonay, par le chemin de la Chenalettaz et par les chemins de Lacuez et Fossaulion. À noter que des points dits de « cisaillement » seront mis en place pour les véhicules d’urgence. Ils se situeront aux carrefours suivants : route des Oches – route d’Andix ; route de Prélaz – route de la Chaniaz, ainsi qu’à la jointure entre le chemin du Péage et le chemin de Vers-chez-Bonjour.

Infos actualisées sur :

blonay-saint-legier.ch et tourderomandie.ch

La Commune compte deux champions suisses juniors de curling

Les frères Nathan (17 ans) et Liam (15 ans) Dryburgh de St-Légier-La Chiésaz ont remporté la finale du championnat national junior de Ligue A le 24 mars dernier à Thoune. Avec leurs deux coéquipiers du curling club de Morges, ils se sont imposés face à Interlaken Bern lors de l’ultime end sur le score de 7 à 6.

De quoi réjouir leur entraîneur, Stewart Dryburgh, papa de deux des membres de la jeune formation. Cette victoire leur offre en effet un ticket pour aller représenter la Suisse lors des championnats du monde des moins de 21 ans, qui auront lieu du 6 au 14 février 2027 à Aberdeen, en Écosse, et où 16 pays s’affronteront.



Une magnifique victoire d’équipe pour le skip Nathan Dryburgh (en bas tout à droite) et son petit frère Liam (en bas au centre).

SPORT

Le Blonay Basket renforce la formation de ses équipes féminines espoir



Les filles des équipes U16 et U18 (réunies sur la photo) bénéficieront d'une formation plus professionnelle, selon une pratique déjà en vigueur pour les garçons au sein du club.

Le club crée un Centre de Promotion des Espoirs (CPE) pour ses équipes féminines de U16 et U18. Nommée « Nestlé Academy Blonay Basket », la structure vise à professionnaliser la formation des jeunes joueuses. Deux entraîneurs professionnels seront en charge des équipes.

📷 Blonay Basket

Le Blonay Basket donne un nouvel élan à sa politique de formation. En août prochain, il mettra sur pied un Centre de Promotion des Espoirs pour ses équipes féminines espoir U16 et U18. Reconnue et soutenue par Swiss Basket, fédération faitière des clubs de basket suisses, cette structure doit permettre de former les jeunes joueuses du club en vue de leur accession aux ligues nationales. « Il y a un cahier des charges assez strict édicté par Swiss Basket, précise Philippe Volet, président du club. C'est comme un label qui atteste de la qualité de la formation. » Pour le club blonaysan, il s'agit d'une suite logique, la continuité d'une organisation déjà en place, les équipes féminines espoir U16 et U18 disposant déjà d'un encadrement de haut niveau. « Ce qui va principalement changer, c'est qu'il y aura un entraîneur professionnel au bénéfice des qualifications Swiss Olympic à la tête des équipes et un encadrement individualisé. L'entraînement des filles sera donc plus proche de leurs besoins spécifiques », explique le président.

Le Blonay Basket, club formateur historique

Avec ses 500 membres, dont 400 licenciés, le club joue un rôle important dans le paysage du basket suisse. Les titres obtenus par l'équipe féminine de ligue nationale B (2^e division suisse) lors des deux dernières saisons témoignent, si besoin est, du dynamisme et de la qualité de sa formation. La première équipe masculine, qui milite en première ligue (3^e division suisse), brille également, puisqu'elle joue

les premiers rôles au sein du championnat régulier. « La majorité des joueurs de l'équipe fanion masculine est issue de notre mouvement jeunesse. C'est réjouissant, mais il faut déjà penser à l'après et faire en sorte que la relève soit prête. » Philippe Volet dresse le même constat pour la première équipe féminine, laquelle se trouve à un moment charnière. « Plusieurs joueuses arrivent en fin de carrière. Avant qu'elles n'arrêtent, il serait idéal qu'elles partagent leur expérience avec les plus jeunes et qu'elles contribuent à leur intégration en équipe première. »

100'000 francs de budget supplémentaire

En passant de 400'000 à 500'000 francs, le budget annuel va connaître une augmentation de 20%. Une somme qui sera financée en partie grâce à l'apport supplémentaire d'un des sponsors principaux du club, la multinationale veveysanne Nestlé. « Je crois qu'ils sont sensibles à l'ancrage du club dans la région, à son côté familial et au sérieux dont nous témoignons depuis de longues années », relève Philippe Volet. Ce montant sera majoritairement octroyé à la professionnalisation de l'encadrement.

Les bénévoles, comme autant de piliers du club

Outre le soutien des acteurs publics et privés de la région, le responsable, en poste depuis le mois d'août 2025, souligne de manière plus générale l'engouement qui règne au sein du club. « Nous ne pourrions rien faire sans l'investissement quotidien des membres du comité, des parents et des bénévoles. Qu'il s'agisse de la préparation de la salle, de sa remise en ordre après les matchs ou du transport des joueurs, ces personnes qui travaillent dans l'ombre sont les piliers du club. » Pour rappel, les matchs des équipes du club ont lieu à la salle de gym du Collège de Bahyse à Blonay et au Collège Courbet à La Tour-de-Peilz. Le dirigeant vous y donne rendez-vous pour venir ressentir l'ambiance qui flotte sur et aux abords des parquets.

MUSIQUE

Société de Musique de Saint-Légier : la Fête fédérale de musique en point de mire

Acteur incontournable du paysage musical régional, la société s'apprête à prendre part à la Fête fédérale de musique à Bienne. Une formation musicale dynamique à plus d'un titre. Découverte.



Cela fait désormais une dizaine d'années que Loris Fuchs préside la Société de Musique de Saint-Légier. Le trentenaire, qui joue de la flûte traversière, a fait ses gammes au sein de l'école de Jeunesse et Musique avant de débiter son parcours au sein de la fanfare. « Nous nous définissons plus précisément comme un orchestre d'harmonie, qui regroupe la famille des bois, des cuivres et des percussions », précise le président. L'ensemble compte une trentaine de membres actifs tout au long de l'année. Quelques musiciens externes à la société, amis de longue date, viennent aussi prêter main-forte à l'occasion de concerts ou de manifestations comme le traditionnel concert annuel de la société en février.

Une participation à la Fête Fédérale de Musique de Bienne

Dans les événements à venir cette année, l'orchestre se rendra à Bienne pour prendre part à la Fête Fédérale de Musique du 14 au 17 mai. Plus grand rassemblement de musique de Suisse, celle-ci a lieu tous les 5 ans et réunit plus de 500 ensembles en provenance de tout le pays. La Société de Musique de Saint-Légier s'y produira dans la section harmonie. Elle y interprétera deux morceaux, l'un imposé par la Fête fédérale écrit par Benedikt Hayoz, compositeur et chef d'orchestre fribourgeois et un second de son choix. « Nous avons sélectionné la pièce « Pilatus : Mountain of dragons » de Steven Reineke. C'est un morceau qui correspond aux difficultés exigées pour la catégorie dans laquelle nous nous produirons. » Une catégorie qui réunira près de 150 ensembles ! « C'est clair que la bataille va être rude. On va tout donner », assure le flûtiste. Ce dernier relève qu'au-delà de l'aspect compétition, la participation à cette fête représentera un moment de partage unique entre les musiciens. Ces derniers prendront notamment part aux soirées de vendredi et de samedi avant leur retour le dimanche en terres vaudoises.

Une société pérenne

L'harmonie a la chance de pouvoir compter sur des instrumentistes fidèles, certains affichant même plus de 50 ans de sociétariat. S'il a de quoi se réjouir de cette bonne santé, le président a bien conscience des évolutions sociétales et des difficultés inhérentes aux sociétés de musique actuelles. « Nous sommes chanceux, de nouveaux membres arrivent régulièrement. Ils ont l'air de se plaire avec nous. Certains rangs, comme les cuivres gros tubes, sont toutefois plus difficiles à pourvoir car moins mis en avant dans les écoles de musique. Leur renouvellement est un enjeu important pour conserver un équilibre musical », détaille-t-il.

Diane du 1^{er} août

Le 1^{er} août, ainsi que le veut la tradition, la société aura également pour mission de sonner la diane, dès 4h30 du matin, dans les villages de la Commune, pour marquer le début des festivités liées à la fête nationale. « On se réjouit de réveiller les habitantes et habitants au rythme de la trompette, sourit Loris Fuchs. On espère que ces derniers nous réserveront un bel accueil. » Et de conclure : « Tout un chacun peut rejoindre notre société. Il suffit de prendre contact avec le comité. Nous n'exigeons pas de cotisation, mais un peu de temps pour les répétitions hebdomadaires, du travail individuel et un coup de main ponctuel lors de nos manifestations. » À bon entendre.

Contact : comite@harmoniestlegier.ch – 079 680 64 82.
Répétition tous les mercredis soirs à l'Aula du collège du Clos-Béguin à St-Légier – La Chiésaz.



Garage de St-Légier

VOTRE GARAGE DE PROXIMITÉ

- RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
- PRÉPARATION À L'EXPERTISE
- SERVICE DE VIDANGE
- SERVICE PNEUS, ÉQUILIBRAGE

ROUTE INDUSTRIELLE 12
1806 ST-LÉGIER
T. 021 943 57 64
WWW.GARAGE-ST-LEGIER.CH




Richard & Fils SA
ECHAFAUDAGES

Z.I. Ch. de la Veyre d'En-Haut A5
1806 St-Légier-La Chiésaz

- Échafaudages
- Toits provisoires
- Ascenseurs
- Events
- Travaux spéciaux
- Étayages

www.richard-fils.ch
021 921 28 13

PLUS DE 10 ANS
À VOS CÔTÉS



SolutionHabitat
Le tandem immobilier

COURTAGE &
GÉRANCE IMMOBILIÈRE

www.solutionhabitat.ch - T. 021 943 22 13




021 943 26 05 | 079 437 07 81
info@jcb-sanitaire.ch
www.jcb-sanitaire.ch

successeur
Olivier Bonjour

CHAUFFAGE
SANITAIRE
POMPE À CHALEUR • SOLAIRE

En faisant réviser votre installation, vous préservez l'environnement et votre porte-monnaie

Route de Brent 9 | 1807 Blonay



Print Copyshop Blonay
impression numérique

Photocopies couleur
impression numérique A4 / A3+

IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
Prospectus - Flyers
Catalogues
Dépliants publicitaires

DOCUMENTS COMMERCIAUX
En-têtes de lettre
Enveloppes
Cartes de visite

imprimé en suisse

De la conception à la réalisation de tous vos imprimés



IMPRIMERIE MURY BLONAY SARL

Route de Prélaz 1
1807 Blonay
021 943 26 52

info@mury.ch
www.mury.ch



www.borlatpaysages.ch
079 679 80 72



création et entretien de jardins




pesenti_
PIRALLISA

STAFF ■
PLÂTRERIE ■
PEINTURE ■
FAÇADES ■
PAPIERS PEINTS ■
DÉCORATION ■
FAUX PLAFONDS ■

Case postale 188
1807 Blonay
079 417 41 59
pesenti-pirallisa@bluewin.ch



SUCCURSALES
1809 Fenil
1865 Les Diablerets

MUSIQUE

Le concert annuel du chœur de femmes « donnAccord » aura lieu les 30 et 31 mai

« Saveurs et mélodies du monde », tel est le thème du répertoire qui sera présenté au public à l'Église de la Chiésaz, théâtre des deux soirs de concert.

📷 NectarDesign

Fondé en 2009, sous la direction de Florence Müller, le chœur « donnAccord » aime s'aventurer hors des sentiers battus, à la découverte d'un répertoire singulier tiré des chants du monde et de musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs. Composé d'une quarantaine de femmes de la Riviera et de la région lausannoise, l'ensemble vocal porte un intérêt particulier pour les chants traditionnels, qu'ils proviennent d'Italie, d'Écosse, de Corse ou encore du continent africain. Comme chaque année, il présentera une sélection d'une dizaine d'œuvres à l'occasion de deux soirs de concert les 30 et 31 mai, à l'église de la Chiésaz, placés sous le thème « Saveurs et mélodies du monde ».

Un répertoire qui aiguise les papilles

Pour ce faire, la commission musicale du chœur a décidé de partir à la recherche de morceaux qui parlent de mets et de nourriture. Une manière d'attiser les sens des auditrices et auditeurs et d'éveiller peut-être leurs envies de saveurs exotiques. Accompagnées de la pianiste Martine Grandjean, les chanteuses interpréteront un registre allant de « Bella ciao », qui évoque des femmes dans les rizières, à « La marche des p'tits oignons », non sans faire un petit crochet par le Swaziland, aujourd'hui dénommé Royaume d'Eswatini, pays méconnu qui regorge de musique et de mets surprenants. Si le répertoire est original, il n'en demeure pas moins accessible à toutes et à tous, même aux non musiciennes et non musiciens.



Pour fêter les 20 ans

À vos agendas... Dans le prolongement de cette thématique, le chœur organisera également un grand repas de soutien le 31 octobre 2026, préparé par l'une des choristes, artiste et cuisinière professionnelle. Un rendez-vous culinaire ponctué d'intermèdes musicaux et de chants afin d'offrir à toutes et à tous un véritable voyage sensoriel. À noter que ce repas s'inscrit dans la préparation du jubilé des 20 ans de donnAccord, prévu en 2029 et qui réservera de belles surprises. Avis aux amatrices. La petite communauté de « donnAccord » répète tous les mardis entre 19h30 et 21h30 au Collège de Cojonnex à Blonay. Elle se fait un plaisir d'accueillir toute nouvelle voix.

Concerts le samedi 30 mai, 20h
et le dimanche 31 mai, 18h

Renseignement et contact :

donnaccord.ch, donnaccord@gmail.com

11 concerts dédiés aux maîtres de la musique classique



📷 Vevey Spring Classic

Le 5^e Vevey Spring Classic aura lieu du mercredi 6 au mardi 12 mai prochains sur trois sites de la ville. L'occasion de découvrir ou redécouvrir un répertoire d'œuvres de célèbres compositeurs classiques (Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms...), interprétés par des musiciennes et des musiciens de renom internationaux. Un événement dont la Commune de Blonay – Saint-Léger est partenaire.

La violoniste Veronika Eberle rendra hommage à Kokoschka le vendredi 8 mai à la Salle del Castillo.

Infos et réservation sur :
veveyspringclassic.ch



Boulangerie Golay : 40 ans de passion et de tradition

À l'occasion de ses 40 ans en 2026, la Boulangerie Golay célèbre son histoire familiale et annonce l'ouverture d'une succursale à Vevey.

Fondée en 1930 à Genève, la Boulangerie Golay est installée à St-Légier-La Chiésaz depuis quatre décennies, incarnant tradition et convivialité dans le quotidien des habitants. Depuis août 2024, un nouveau chapitre a débuté avec le passage



Un bel anniversaire pour Sandra et Jean-François.

de témoin entre Jean-François Golay et son fils François, accompagné de sa compagne Sandra. Cette transmission à la 4^e génération assure la continuité d'un savoir-faire artisanal, où le pain au levain et les pâtisseries maison demeurent le cœur de l'entreprise familiale.

Nouvelle succursale

2026 marque non seulement l'anniversaire de la boulangerie, mais aussi son expansion avec l'ouverture d'une succursale et d'un nouveau laboratoire à Vevey. Les locaux ont ouvert le 26 février dernier, 40 ans jour pour jour après l'ouverture de leur espace de St-Légier - La Chiésaz. Cette nouvelle adresse vient compléter l'offre déjà dynamisée de leur premier magasin, où un bar à vin, une épicerie fine et une armoire à cigares ont petit à petit vu le jour. Il est possible de trouver les mêmes spécialités dans les deux enseignes.

Bilan positif

Une année et demie après la reprise de la boulangerie paternelle à St-Légier-La Chiésaz, le bilan est positif. Le lieu est devenu un point de rendez-vous incontournable pour les habitantes et habitants de la région. Les apéritifs du vendredi en fin de journée sont notamment très appréciés. La population de Blonay – Saint-Légier et désormais Vevey sont invités à venir prendre part à des moments savoureux et à découvrir toutes ces nouveautés portées par le sens d'accueil du couple.

boulangerie-golay.ch

La Fondation St-Martin : vingt ans d'engagement pour l'enfance

Basée à Blonay, la Fondation St-Martin œuvre depuis 2006 à la protection et à l'accompagnement d'enfants faisant face à des difficultés de vie. Elle dispose pour ce faire de plusieurs lieux d'accueil permettant aux enfants de reprendre pied.

En 20 ans, la Fondation St-Martin a su s'imposer comme l'un des acteurs majeurs de la protection de l'enfance de l'Est vaudois. Au travers des lieux d'accueil qu'elle chapeaute, à Blonay, aux Pléiades, aux Avants et à Belmont, elle offre un cadre sécurisant à des enfants et à des adolescents victimes de maltraitances. Ces lieux sont autant d'espaces « ressource » où chacune et chacun peut bénéficier d'un encadrement bienveillant pour tisser des liens de qualité avec les adultes, favorisant ainsi la construction et le maintien du lien social. En maison d'accueil, en structure relais ou à domicile, l'équipe d'encadrement permet ainsi à chaque bénéficiaire de retrouver confiance et repères, grâce à une écoute active et à une attention individualisée.

Ancrage régional et collaboration

Loin d'agir isolément, la Fondation St-Martin s'appuie sur

un solide réseau de partenaires dans le Canton de Vaud. Elle collabore étroitement avec les écoles, les thérapeutes, les services sociaux et les institutions cantonales pour garantir une prise en charge globale et cohérente des enfants et des familles. Cette approche collaborative lui permet de contribuer activement à la protection de l'enfance et au développement d'une culture éducative innovante au niveau régional. Le jubilé des 20 ans est l'occasion de mettre en lumière cet engagement profond, discret et essentiel au sein du réseau vaudois. Un anniversaire qu'elle célébrera tout au long de l'année par le biais de plusieurs événements, dont deux sont déjà confirmés : une journée conférence le 30 septembre à Vevey et un repas de soutien le 4 novembre à la salle de l'Ancien Stand à Blonay.



Le Chalet, situé aux Pléiades, est un lieu d'accueil spécialisé pour des enfants provenant de structures spécialisées et fermées durant les week-ends et les vacances.

Infos et programme détaillé sur :

fondationstmartin.ch

COMMERCE

« Plus qu'une fierté personnelle, une reconnaissance et un plaisir partagé »

C'est une assemblée générale riche en émotions qui a attendu les membres du Groupement des commerçants et artisans de St-Légier le 26 mars dernier. Ces derniers devaient en effet élire leur nouveau président, Guy Marti ayant décidé de passer le témoin après 14 ans passés à la tête de l'association. Interview express.

📷 Marianne Jaquet

Guy Marti, votre sentiment au moment de tourner la page ?

Je suis satisfait d'avoir pu tenir nos engagements et d'avoir agi concrètement pour défendre les valeurs et les intérêts de nos membres. Nous avons notamment instauré la gratuité des trente premières minutes de stationnement, facilitant ainsi l'accès à nos commerces, créé un réseau de rencontres professionnelles et lancé un journal, au départ intercommunal, qui offre encore aujourd'hui une visibilité exclusive à nos membres. Nous avons également œuvré, en partenariat avec les autorités, à soutenir les restaurateurs pendant la crise sanitaire en améliorant leurs infrastructures extérieures. Malgré ces avancées, trop de dossiers restent en suspens, comme le développement du parc d'activités de la zone industrielle de la Veyre d'en Haut ou encore le soutien à la signalétique des restaurateurs et commerçants impactés par les travaux liés à la traversée du village de St-Légier - La Chiésaz.

Quels sont vos meilleurs souvenirs ou fiertés à la tête du groupement ?

Je préfère parler de reconnaissance et de plaisir partagé plutôt que de fierté personnelle. Ce qui m'a le plus marqué, c'est la dynamique collective du comité, le plaisir de travailler ensemble et d'aller au-delà des difficultés pour défendre nos membres. Depuis 2012, chaque succès a été le fruit d'un engagement commun et d'une volonté de partage. Nos assemblées, qui rassemblent chaque année en moyenne une soixantaine de membres et invités, témoignent de la vitalité et de la convivialité du groupement. La célébration du 40^e anniversaire en 2021, réunissant 90 personnes, reste un moment fort. J'exprime ma gratitude envers mes collègues du comité pour leur réflexion et leur implication à vouloir toujours soutenir nos membres. Même si le président est souvent en première ligne, c'est bien le travail d'équipe qui a permis de renforcer l'union au sein du groupement.

Maintenant que vous n'êtes plus président, qu'allez-vous faire de ce temps libre retrouvé ?

À présent, je souhaite consacrer à mon épouse le temps que j'ai pu investir dans mes engagements associatifs. Nous n'avons rien prévu de précis, mais nous envisageons de profiter ensemble de nouvelles aventures et découvertes, que nous prendrons le temps de savourer. Ce changement marque pour moi l'opportunité de retrouver un équilibre personnel, tout en restant ouvert à de nouveaux horizons à partager à deux.

Un ou des conseils à votre successeur ?

Je souhaite à mon successeur de rester authentique et fidèle à sa personnalité, car il pourra s'appuyer sur un comité engagé et solidaire. Il me semble essentiel d'instaurer

une relation de confiance et de respect avec les nouvelles autorités. Le dialogue constructif et la cohésion sont les clés de la réussite pour faire avancer les dossiers et défendre les intérêts des commerçants et artisans de notre Commune.



Passage de flambeau entre Guy Marti (à gauche) et son successeur Daniel Berner.

Bilan de l'année réjouissant

Les membres du GCAS étaient rassemblés à la Boulangerie Golay pour leur assemblée générale. Après lecture et adoption des comptes (positif à hauteur de CHF 30'509.85 au 31 décembre 2025), ils ont procédé à l'élection du comité pour l'année à venir. Un nouveau président a ainsi été désigné en la personne de Daniel Berner, patron de 2+Architecture Sàrl, tandis que Christelle Schnubel, de l'entreprise Sherydane, a fait son entrée au comité en qualité de membre.

Le nombre de 125 membres se veut stable, les arrivées ayant en grande partie compensé les départs. Rassembleur, disponible, engagé, motivé : de nombreux qualificatifs et messages de reconnaissance ont été adressés au président tout au long de l'assemblée tant par le comité que des membres et invités. Une façon de souligner la qualité du travail effectué par le président démissionnaire tout au long de son mandat.

Concernant les activités à venir, le GCAS entend poursuivre la mise sur pied des Networking une à deux fois par an, et continuer sa bonne collaboration avec le Groupement des commerçants et artisans de Blonay.

Retrouvez toutes les infos et actualités sur :



Cabinet Dentaire de St-Légier 



Un sourire éclatant en toute douceur

La Drsse Mariya MELNIKOVA
vous propose :

- Le blanchiment pour dents sensibles
- Le traitement des taches sur l'émail
- La pose de facettes pour correction de forme et de teinte
- La restauration esthétique des dents usées ou abimées
- La pose de diamants dentaires

Route des Deux Villages 47 - 1806 St-Légier Tel. 021 944 16 16



GAYANÉ VADI

NUTRITIONNISTE MCO

rééquilibrage alimentaire pour tous les âges

- enjeux de poids
- troubles du métabolisme
- prévention des maladies
- problèmes digestifs
- intolérances alimentaires
- bien-être et sommeil

agrée ASCA & RME
cabinet à Blonay

021 961 18 48
www.nutrizen.ch



OUVERTURE

Mercredi 16h30-18h30
Jeudi 14h00-18h30
Vendredi 09h00-12h00
14h00-18h30
Samedi 9h-12h

**Caves ouvertes Vaudoises
23 et 24 mai 2026**



Xavier & Willy Bühmann
Arboriculteurs - Viticulteurs
Chemin de la Poneyre 31
1807 Blonay
079/543'58'15
www.fruitsbuhmann.ch



Emil Frey St-Légier

**Pour tous les goûts et tous les budgets.
Soyez les bienvenus.**



Marques
Emil Frey St-Légier

Kia, Mitsubishi, Subaru,
Suzuki, Toyota
Service: DFSK

Nadia Bagnoud
Educatrice de santé - réflexologue
Membre ASCA



aléa
centre thérapeutique

Réflexologie, massage des méridiens,
drainage lymphatique, massage bébé,
soins énergétiques

Prise de rendez-vous au 079 65 66 772

Ch. du Jordil 6 - 1807 Blonay | www.alea.ch

FIDUCIAIRE

Olivier VODOZ

**Comptabilité - TVA - Salaires
Fiscalité - Succession**

fiduciaire@ovodoz.com

Rte Industrielle 1
1806 St-Légier

T 021 944 97 18
F 021 944 97 19
N 079 455 27 24

FIABILITÉ & PROXIMITÉ

R ROCHAT SOLAIRE SA
INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Chemin de la Raisse 2
1806 - St-Légier - Suisse

Tél. 079 578 71 88
info@rochatsolaire.ch



www.rochatsolaire.ch

Centrale photovoltaïque
du Collège de Clos Béguin

COMMERCE

MiMo Impulse : potentialiser son entreprise

Fondatrice de la société, Sandrine Grau Junod dispose de 20 ans d'expérience dans le management et la gestion de ressources humaines. Un solide bagage que l'économiste en entreprise HES met à disposition de sa clientèle : du conseil RH à la formation d'adultes en passant par le coaching en entreprise.

📷 MaouiShots

C'est après deux décennies d'exercice au sein d'entreprises spécialisées dans le domaine des ressources humaines que Sandrine Grau Junod se lance comme indépendante, début 2025. « J'ai notamment travaillé pendant 14 ans pour le compte d'Adecco, l'un des leaders dans le domaine des RH », explique-t-elle. Des années durant lesquelles elle prend progressivement la tête d'agences sur la Riviera, avant d'assumer la responsabilité de directrice régionale pour les cantons de Vaud et Fribourg. Fin 2024, après avoir occupé la fonction de directrice RH au sein d'une PME valaisanne active dans le placement de personnel, la Blonaysanne ressent le besoin de donner une nouvelle dimension à son engagement professionnel. Animée par une fibre entrepreneuriale affirmée et le désir d'accompagner les organisations en profondeur, elle choisit de créer sa propre structure. « Ce qui m'inspire, c'est d'intervenir sur l'ensemble du cycle de vie du collaborateur, en capitalisant sur les compétences pour renforcer durablement la performance des organisations », commente la jeune directrice. Sandrine Grau Junod met ainsi son expertise au service des entreprises, qu'elles disposent ou non d'un service RH structuré, dans les secteurs public et privé.

Au service des entreprises disposant ou non d'un secteur RH

Accompagnement de cadres et développement d'une culture d'entreprise

Le champ de compétences de l'économiste d'entreprise ne se résume toutefois pas au seul domaine des RH. Son CV affiche un brevet fédéral de spécialiste RH, ainsi qu'un certificat de formatrice d'adultes. « L'un de mes axes d'intervention consiste à coacher les managers ou les cadres de proximité pour développer, par exemple, leurs compétences en leadership. Cela peut être utile lorsqu'un employé est promu et doit assumer de nouvelles responsabilités. » Elle accorde aussi une grande importance à l'organisation interne de l'entreprise et souligne la nécessité de définir et de partager une culture commune. C'est dans ce but qu'elle propose, le cas échéant, de réaliser un audit du personnel. Une démarche qui permet d'évaluer la concordance entre la vision, les valeurs prônées par la direction et la manière dont elles sont perçues par les employés. « C'est très riche de rencontrer et d'entendre le personnel. À l'issue d'un

audit réalisé récemment dans une société, la direction a exprimé sa reconnaissance pour la mise en lumière de leviers d'amélioration, notamment en matière de communication et de délégation », indique-t-elle.

Des formations sur mesure

On l'a compris, la spécialiste accompagne tous les échelons d'une entreprise, des employés à la direction, sans oublier les cadres intermédiaires et les responsables d'équipe. Son expérience au sein de différents domaines d'activité lui a permis de comprendre les attentes et les fonctionnements spécifiques propres à chaque branche : qu'il s'agisse de l'industrie, du bâtiment ou du domaine tertiaire. Aussi, Sandrine Grau Junod propose tout un éventail de formations qu'elle adapte et façonne selon le contexte professionnel. « Je propose par exemple des cours de développement personnel et de techniques de vente spécifiques au domaine commercial. Je transmets aussi des outils pour mieux gérer son temps et améliorer sa planification », énumère-t-elle, convaincue que tout investissement dans l'humain contribue à impulser un changement positif et durable.



Sandrine Grau Junod est notamment titulaire d'un DAS HES-SO en Leadership et accompagnement des systèmes humains.

Tous les vendredis / 8h-12h

Marchés villageois de Blonay

Place du Village
Blonay

MAI

Vendredi 1^{er} / 19h30

Concert à la Goulue

Quatuor Arkhè: Haydn,
quatuors op. 17, 33 et 76

Route des Epélévoz 5A

St-Légier - La Chiésaz

Samedi 2 / 9h-15h

Marché aux fleurs

Couvert de Tercier
Société de développement
de Blonay - Les Pléiades

Blonay

Samedi 2 / 9h30

Né pour lire

Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Blonay

Dimanche 3 / 14h-17h

**Du sentier à l'assiette : initiation
sauvage**

APE

Sur le sentier autour des Mossettes
Blonay

Mercredi 6 / 19h30

Mérites de Blonay – Saint-Légier

Commune de Blonay – Saint-Légier
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Vendredi 8 / 11h30

Business Lunch 2026

Football Club St-Légier

Halle des fêtes de Praz-Dagoud

St-Légier - La Chiésaz

Samedi 9 / 10h-17h

Journée «Vivre-Ensemble»

Duel intercommunal

Concert «Jack et ses potes», 15h-17h
Commune de Blonay – Saint-Légier
Pré des Oches - Couvert de Tercier

Blonay

Samedi 9 / 7h-22h

Trail Blonay – Saint-Légier

Association Trail Blonay – Saint-
Légier - TBSL

Pré des Oches - Couvert de Tercier
Blonay

Samedi 9 / 14h et 17h

Spectacle « Incroyables talents »

École de cirque «MÉLI-MÉLO»

La Chiésaz - Salle Le Grammont

St-Légier - La Chiésaz

Lundi 11 / 15h-19h

Don de sang

Transfusion CRS Suisse

Aula de Bahyse

Blonay

Mardi 12 / 8h-17h

Randonnée seniors

Gym & Rando Seniors Blonay

Gare de Blonay

Blonay

Jeudi 14 / 9h30-11h

P'tit déj' contact

Salle sous la chapelle Ste-Croix

Blonay

Samedi 16 mai

**Championnat Suisse doublette de
boule ferrée**

La Boule Ferrée

Terrain de Fossaulion, route de Vevey
Blonay

Dimanche 17

**2^e tour - Élection à la syndiculture,
législature 2026-2031 (éventuel)**

Commune de Blonay – Saint-Légier

Aula du GUPB Bahyse

Blonay

Mercredi 20 / 14h30 – 16h

Atelier « Supers-héros »

APE

Salle Les Dents-du-Midi

St-Légier – La Chiésaz

Mercredi 20 / 18h30

Fête multiculturelle

Maison Picson

Blonay

Mercredi 20 / 19h30

**Concert du chœur
et de l'orchestre 7P – 11S**

Établissement primaire et secon-
daire de Blonay – Saint-Légier

Église de la Chiésaz

St-Légier - La Chiésaz

Jeudi 21 / 15h30

**Mots et merveilles :
contes vaudois**

Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Blonay

Jeudi 21 / 17h30-19h30

Tirs militaires ATB

Les Amis du Tir. Stand de tir Andix
Blonay

Mardi 26 / 8h-17h

Randonnée seniors

Gym & Rando Seniors Blonay

Gare de Blonay

Blonay

Mercredi 27 / 14h30-18h

Journée de la lecture à voix haute

Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Blonay

Vendredi 29

Fête des voisins

Commune de Blonay – Saint-Légier
Sur tout le territoire communal

Samedi 30 / 20h

Dimanche 31 / 18h

Concert annuel

Saveurs et mélodies du monde

Donnaccord

Église de la Chiésaz

St-Légier - La Chiésaz

JUIN

Mercredi 3 / 19h30

Jeudi 4 / 19h30

Spectacle « L'Opéra de la Lune »

Les Écoles de Blonay – Saint-Légier

Bâtiment de la Chiésaz

Salle Le Grammont

St-Légier - La Chiésaz

Samedi 6 / 9h30

Né pour lire

Bibliothèque de Blonay - Saint-Légier
Blonay

Mardi 9 / 8h-17h

Randonnée seniors

Gym & Rando Seniors Blonay

Gare de Blonay

Blonay

Jeudi 11 / 9h30-11h

P'tit déj' contact

Salle sous la chapelle Ste-Croix

Blonay

Samedi 13 / Toute la journée

**Journée des communes vaudoises
(JCV2026)**

Blonay

Retrouvez toutes les dates sur :
blonay-saint-legier.ch/agenda

Agenda de la Maison Picson

Activités enfants du mercredi après-midi - Programme mai-juin

6 mai	Picson'Loisirs	Sortie Gorges de la Vièze (6- 8 ans)
13 mai	Picson Plein'air	Praz-Dagoud
20 mai	Picson'Pass	Sortie Gorges du Chauderon (9-12 ans)
27 mai	Picson Plein'air	Praz-Dagoud
10 juin	Picson'Loisirs	Brico' cerf-volant (6-8 ans)

Fête multiculturelle le 29 mai de 18h30 à 21h



Et si vos papilles vous permettaient de voyager le temps d'une soirée ? Rejoignez-nous pour un moment convivial et gourmand, placé sous le signe du partage.

Nous avons besoin de vous !

Nous invitons toutes les personnes qui ont à cœur de partager leur culture, à rejoindre cette belle aventure en préparant une spécialité de leur pays.

Chaque contribution compte pour faire de cette soirée multiculturelle un moment riche en échanges et en découvertes.

Si vous êtes intéressé à y participer, contactez-nous jusqu'au 8 mai : 021 564 03 80 ou par courriel : maisonpicson@bstl.ch.

Festival Picson

La fin de l'année scolaire marque aussi la fin des cours de la Maison Picson. Afin de célébrer ce moment comme il se doit, nous avons le plaisir de vous inviter au traditionnel Festival Picson. Celui-ci se tiendra le vendredi 5 juin dès 19h et le samedi 6 juin dès 18h. Au programme : des prestations de danse et d'arts martiaux, des buvettes pour vos papilles, et surtout une ambiance conviviale et festive qui promet de bons moments de partage et de découvertes. Inscriptions jusqu'au 29 mai.

Les camps d'été avec la Maison Picson

Camps multiactivités du 29 juin au 3 juillet pour les 9 à 14 ans (avec nuitées) et les 6 à 8 ans.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 juin et les camps se remplissent vite !

Ne tardez plus.



Activités seniors - Les Escapades du jeudi

21 mai, 13h45-17h30

Sortie - Promenade dans les gorges à Monthey
Promenade facile (3 km) à la découverte des gorges de la Vièze.
Prix : CHF 15.- pour les membres (non-membres, CHF 18.-).

25 juin, 10h30-16h30

Sortie - repas surprise
Dernière escapade avant l'été. Nous partirons à la découverte de nouvelles saveurs dans un restaurant asiatique, suivi d'une promenade digestive.
Prix : CHF 28.- pour les membres (CHF 35.- pour les non-membres).





ESTIMATION ET VENTE

Votre expert immobilier sur la Riviera

Plus de
30 ans
d'expérience

Et vous ?

Souhaitez-vous aussi vendre votre bien ?

Riviera Properties est reconnue comme expert immobilier de référence dans votre région. Depuis plus de 30 ans, son fondateur Michel Colatruglio conclut avec succès de nombreuses transactions.

Nous avons probablement déjà vendu un bien dans votre quartier. À cette occasion, nous avons été en contact avec un nombre important d'acquéreurs potentiels qui sont toujours en recherche.

La vente commence par une estimation réaliste qui ne peut être établie que par un agent immobilier expérimenté.

Prenez contact pour une évaluation gratuite et sans engagement.

michel@rivieraproperties.ch

021 925 20 70

Nouvelle adresse :
Route des Deux-Villages 9
1806 Saint-Légier
rivieraproperties.ch



MAÎTRISE  FÉDÉRALE

Régisseur et Courtier
en immeubles diplômé


RIVIERA
PROPERTIES

rivieraproperties.ch